

LA
CIMADE
UNE
HISTOIRE

ans

Édito	2
-------------	---

AUX SOURCES DE LA CIMADE

Résistance à toute influence totalitaire	7
Sauver des vies, dans les camps ou la clandestinité	13
Reconstruction et réconciliation	19

SUR LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Avec la population en Algérie	27
Aux côtés des Algériens et Algériennes en France	33

DE LA DÉCOLONISATION À LA SOLIDARITÉ AVEC LE TIERS MONDE

Dans les soubresauts de la décolonisation	41
Solidarité, développement, libération	47

3

AUX CÔTÉS DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRÉES (ANNÉES 1960 - 1980)

L'accueil des réfugié·e·s au temps des dictatures	55
Avec les travailleurs et travailleuses immigré·e·s	61

DÉFENDRE LA DIGNITÉ ET LES DROITS FONDAMENTAUX

Des droits pour les sans-droits	69
Pour une autre politique de l'asile et de l'immigration en France ...	75
Face à une Europe qui se barricade	81
La « bataille de l'opinion », une priorité incontournable	87

Conclusion	92
------------------	----

Le récit que propose ce livre à travers quelques grandes étapes de la vie de La Cimade ne saurait à lui seul rendre justice à la diversité et à la richesse exceptionnelles des actions menées par des milliers de femmes et d'hommes depuis sa création en 1939. Il s'agit, plus modestement, d'illustrer comment l'histoire singulière de La Cimade s'est inscrite dans les bouleversements de l'histoire du monde contemporain, ses barbaries et ses espérances. À travers le prisme du sort réservé aux personnes réfugiées et migrantes, on peut en effet saisir l'évolution du contexte politique et social et des crises à l'origine des mouvements d'exil et de migration vers la France et l'Europe. La Cimade, actrice engagée et témoin des conséquences de ces changements, a apporté sa contribution originale aux combats pour la dignité et l'égalité des droits. Ses valeurs s'enracinent dans le terreau du protestantisme et dans celui de la défense et de la promotion des droits humains. Ce socle fondateur, posé par les premières équipes pendant la période noire de la Seconde Guerre mondiale, a imprimé sa marque sur l'identité de La Cimade : résistance à l'intolérable, solidarité active avec les plus menacé·e·s, les plus méprisé·e·s. Au cours de ces 80 années, une ligne de force traverse toute son histoire : accompagner les personnes étrangères dans la conquête de leurs droits, résister contre les lois et les pratiques qui stigmatisent, excluent et humilient, témoigner et interpeller les pouvoirs publics et les consciences.

Les formes et les modalités des actions menées par La Cimade se sont toujours transformées en réponses aux enjeux du moment. L'expérience unique de sa présence dans les camps d'internement et de ses actions clandestines pendant la Seconde Guerre mondiale y est décrite ici, mais c'est la guerre d'Algérie qui va marquer un premier tournant. La Cimade élargit alors son champ d'engagement à l'international : des deux côtés de la Méditerranée pendant la guerre, puis en soutien à des partenaires du Sud pour le développement et l'émancipation jusque dans les années 2000, et depuis, dans des actions de défense des personnes « en migration » dans les pays de départ ou de transit.

Le deuxième grand tournant remonte aux années 1970 quand les

politiques d'asile et d'immigration de la France commencent à se durcir et à se complexifier, dans un contexte où les questions migratoires deviennent des enjeux politiques clivants. La Cimade va alors recourir aux outils du droit et se structurer progressivement en mouvement, avec des salarié·e·s et bénévoles implanté·e·s à travers la France (en métropole et en outre-mer).

Le troisième tournant, c'est la crise des politiques européennes qui conduit aux désastres humanitaires que l'on connaît, au recul des droits et à la montée des partis et des idées xénophobes. La réponse de La Cimade est d'agir sur plusieurs fronts : la défense des droits individuels, le plaidoyer juridique, la dénonciation publique de l'inacceptable, la formulation de propositions alternatives aux politiques migratoires, et le travail de sensibilisation de l'opinion.

Dans toutes ces périodes, les décisions d'orientation ont donné lieu à des débats importants, des tensions internes parfois. Mais ce qui a prévalu, c'est le maintien d'une double exigence : une exigence éthique forte de défense de la dignité, une exigence de qualité du travail qui fonde et légitime le sens des actions et des prises de position. À cela il faut ajouter la volonté de travailler avec d'autres, de valoriser les alliances et les coopérations sur le terrain local, national et international.

En replaçant les engagements les plus significatifs de La Cimade dans le contexte des événements historiques marquants des 80 dernières années, ce livre veut faire œuvre de mémoire et inviter à des réflexions utiles sur les signes des temps et sur les réponses à inventer pour demain.

Geneviève Jacques

Ancienne présidente (2013-2018)
et secrétaire générale (1988-1996)

Christophe Deltombe

Président de La Cimade depuis 2018

AUX SOURCES DE LA CIMADE

SUR LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

DE LA DÉCOLONISATION À LA SOLIDARITÉ AVEC LE TIERS MONDE

AUX CÔTÉS DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRÉES (ANNÉES 1960 - 1980)

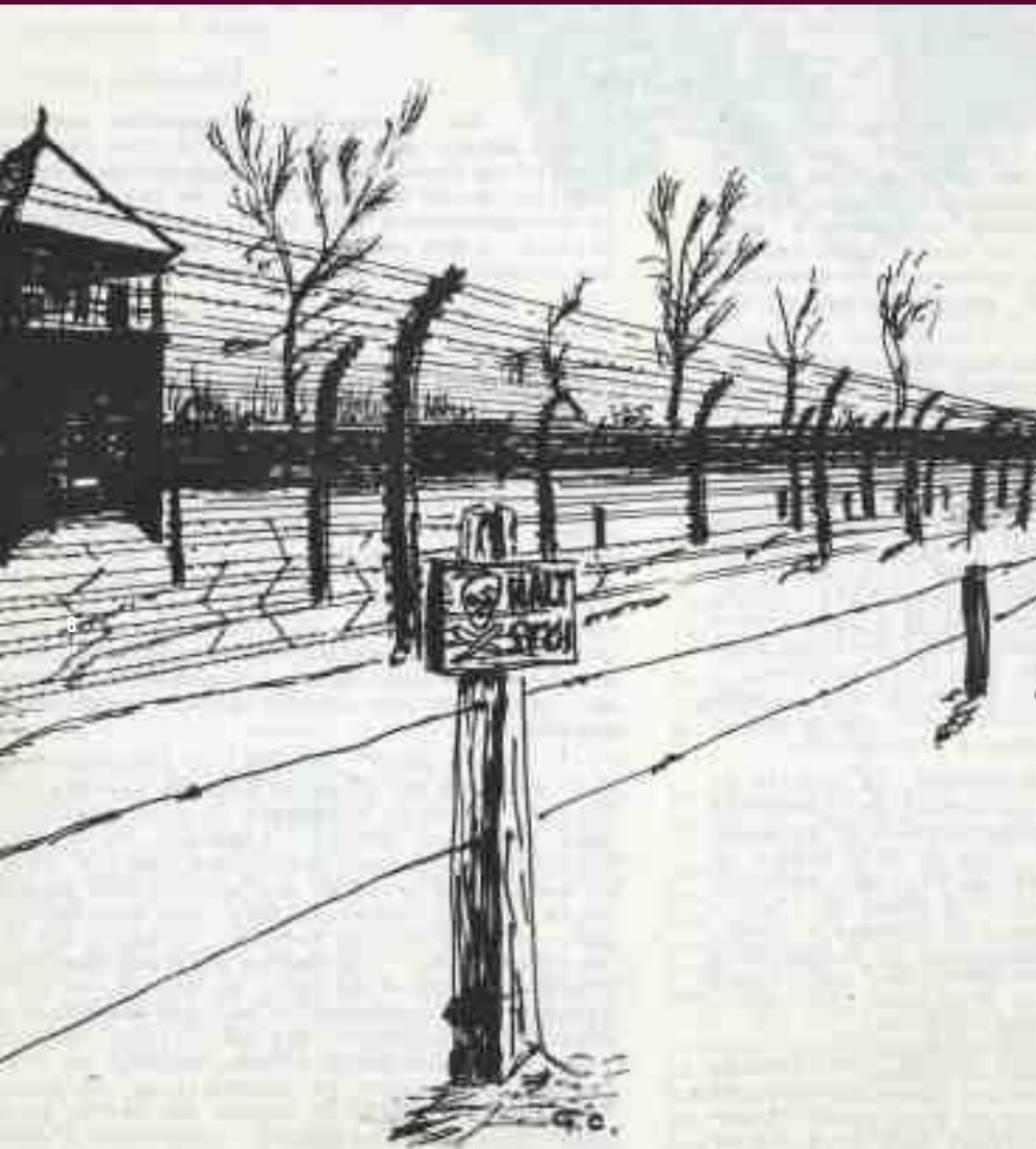
DÉFENDRE LA DIGNITÉ ET LES DROITS FONDAMENTAUX



A black and white photograph showing a group of women walking down a cobblestone street in a city. The women are wearing long, light-colored trench coats, typical of the 1940s. They are walking from left to right. In the background, there are stone buildings with windows and a person in a dark hooded cloak. The overall scene suggests a busy urban environment during the mid-20th century.

Madeline Barot, secrétaire générale
de La Cimade à partir de 1940, avec
Ellen Lombard (à droite) et des équipières
et équipiers pendant la Seconde Guerre
mondiale.

© Cahiers de Violette Mouchon/La Cimade



Dessin d'un camp
d'internement en France,
réalisé par un prisonnier.

© La Cimade

RÉSISTANCE À TOUTE INFLUENCE TOTALITAIRE

L'arrivée au pouvoir du parti nazi en Allemagne et la montée des périls dans les années 1930 conduit le pasteur allemand Martin Niemöller et son ami Karl Barth à créer une « Église confessante ». Ils refusent l'obédience au nazisme et à l'antisémitisme. L'esprit de résistance chrétienne qui les anime va inspirer les engagements et les actions des mouvements de jeunesse protestants en France qui créent la C.I.M.A.D.E au début de la Seconde Guerre mondiale.



Après la déclaration de guerre en 1939, les autorités françaises procèdent à un plan d'évacuation de 530 000 Alsaciens, 280 000 Lorrains, notamment vers le sud-ouest de la France.

© Alexandre Danner/Archives municipales de Saint-Louis

10

30 janvier 1933

Hitler devient chancelier d'Allemagne

Mai 1934

« Déclaration de Barmen » de l'Église confessante d'Allemagne

Septembre 1935

Lois antisémites

Mai 1938

Premiers décrets-lois sur la police des personnes étrangères et le traitement des « indésirables étrangers » en France

Septembre 1938

Échec de la conférence d'Evian sur l'accueil des réfugié-e-s notamment juifs et juives allemand-e-s fuyant le régime nazi

Novembre 1938

Nuit de cristal en Allemagne, déchaînement des persécutions anti-juives

Janvier 1939

« Retirada » de 500 000 républicain-e-s espagnol-e-s

Septembre 1939

Déclaration de guerre, mobilisation, ordre d'évacuation de la population d'Alsace-Lorraine vers le sud-ouest

24 novembre 1939

Création du Comité inter mouvement auprès des évacués (C.I.M.A.D.E.)

3 avril 1940

Inscription du CIMADE au *Journal officiel*

Juin 1940

Armistice. Début de l'Exode et de l'enfermement des « indésirables étrangers » dans des camps d'internement

À l'entrée du camp de Gurs dans les Pyrénées-Atlantiques.

© La Cimade



Inspirations théologiques dans l'entre-deux-guerres

Dès 1934, l'Église confessante, créée en Allemagne par le pasteur Martin Niemöller et Karl Barth, s'oppose à Hitler et à l'Église chrétienne allemande. La déclaration de Barnem, qui marque la naissance de cette Église, réaffirme l'obligation de s'opposer à l'idéologie nazie et à l'antisémitisme. Pour l'Église confessante, la priorité est de se situer du côté des souffrant·e·s, des menacé·e·s et des méprisé·e·s. Après l'armistice, en France, les Églises, confrontées au régime de Vichy et aux discriminations envers les personnes juives, sont poussées à réagir.

Les thèses de Pomeyrol

Des protestant·e·s, inspiré·e·s par le nouvel esprit de l'Église confessante, décident de prendre eux aussi position. Une quinzaine de responsables se réunissent en septembre 1941 à Pomeyrol (Bouches-du-Rhône), où ils et elles repensent le rapport de l'Église et de l'État, les limites de l'obéissance à ce dernier, le respect des libertés essentielles, la dénonciation de l'antisémitisme et la condamnation de la Collaboration. Les thèses de Pomeyrol rendent compte d'une volonté claire de « rechercher ensemble ce que l'Église doit dire aujourd'hui au monde ». Madeleine Barot, alors secrétaire générale de La Cimade, et Suzanne de Diétrich, théologienne et membre fondatrice emblématique du comité, participent à la rédaction de ce texte, qui va imprimer sa marque sur l'esprit de La Cimade.

11

Du CIM à la C.I.M.A.D.E.

En octobre 1939, à l'initiative de Suzanne de Diétrich, le Comité de coordination des mouvements de jeunesse protestants décide d'envoyer des jeunes pour venir en aide aux personnes évacuées d'Alsace-Lorraine vers le Sud-Ouest. Une première équipe s'installe à Périgueux, d'autres vont suivre, notamment dans la Haute-Vienne. Un nouvel organisme est créé, baptisé Comité inter mouvement auprès des évacués : c'est la naissance de La Cimade. Madeleine Barot, appelée par le pasteur Boegner, président de la Fédération protestante de France, en devient la première secrétaire générale en août 1940, et Violette Mouchon la présidente.

Martin Niemöller (1892-1984)

Militaire pendant la guerre 1914-1918, Martin Niemöller devient pasteur à Berlin-Dahlem en 1931. Initiateur d'une alliance de pasteurs combattant l'idéologie nazie à l'intérieur de l'Église, il est un symbole de la résistance ecclésiastique. Il est interné pendant huit ans comme « prisonnier personnel » du Führer à Sachsenhausen puis à Dachau. Dès 1945, il participe au rétablissement de l'Église allemande et à sa réintégration dans la Communauté mondiale des Églises. Président du Conseil œcuménique des Églises de 1961 à 1968.



Madeleine Barot (1909-1995)

Archiviste de formation et militante de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, Madeleine Barot est appelée à La Cimade en 1940 par le pasteur Boegner et en sera la secrétaire générale de 1940 à 1956. Elle rejoint ensuite le Conseil œcuménique des Églises à Genève où elle travaille sur les questions de développement et d'égalité hommes-femmes. De retour en France, elle agit au sein de la Fédération protestante de France, notamment contre le racisme. Puis, à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) et à la Conférence des religions pour la paix. Elle est nommée Juste parmi les nations en 1988 pour son action en faveur des personnes juives au sein de La Cimade.

12

© Courtesy of the Center for Barth Studies, Princeton Theological Seminary on behalf of the Karl Barth Stiftung of Basel, Switzerland



Karl Barth (1886-1968)

Né à Bâle, Karl Barth est professeur de théologie dès 1921 dans plusieurs universités allemandes. Il est mis à pied en 1935 par le régime nazi. Il participe à la rédaction de la déclaration de Barmen. Par ses écrits, sa dogmatique en particulier, il a fortement inspiré la théologie politique.



Suzanne de Diétrich (1891–1981)

Issue d'une famille d'industriels alsaciens, ingénieure de formation, théologienne, Suzanne de Diétrich est active dès 1914 à la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, tout comme à la Fédération universelle qui a contribué à la création du Conseil œcuménique des Églises. Son rapport sur la situation des évacués d'Alsace-Lorraine est à l'origine de la création de La Cimade en 1939. En 1941, elle participe à la rédaction des thèses de Pomeyrol. Elle est membre du comité directeur de La Cimade à partir de 1958.

Dietrich Bonhoeffer (1906–1945)

Théologien et pasteur luthérien engagé très tôt dans le mouvement œcuménique. Dietrich Bonhoeffer prend position dès avril 1933 contre les mesures antisémites du gouvernement nazi et est considéré comme partisan de l'aile radicale de l'Église confessante. Pacifiste de conviction, il n'hésite pas à s'engager dans un complot visant à éliminer Hitler. Il essaie d'établir des contacts entre la Résistance allemande et les Alliés. Arrêté par la Gestapo en 1943, il est pendu le 9 avril 1945 au camp de concentration de Flossenbürg.



Marc Boegner (1881–1970)

Président de la Fédération protestante de France de 1929 à 1961, Marc Boegner est également président de l'Église réformée de France. Membre du Conseil national créé par le maréchal Pétain, il y pratique une « politique de la présence ». Il proteste à de nombreuses reprises auprès du gouvernement de Vichy contre le traitement réservé aux personnes juives. Proche de La Cimade dès 1940, il en est le président de 1944 à 1968. Il participe également à la création du Conseil œcuménique des Églises. Membre de l'Académie française en 1963, il est nommé Juste parmi les nations en 1988.

« Cela reste une expérience d'une incomparable valeur que nous ayons appris à voir les grands événements de l'histoire du monde à partir d'en bas, de la perspective des exclus, des suspects, des maltraités, des sans-pouvoirs, des opprimés et des bafoués. »

D. Bonhoeffer (fin 1942).

I - Il n'est qu'un seul Seigneur de l'Eglise et du monde : Jésus-Christ, Sauveur et Roi. L'Eglise annonce à tous les hommes la Royauté de ce Sauveur. En particulier, elle annonce au monde la volonté de Dieu concernant l'ordre qui...

II - Il appartient à l'Eglise en tant que Communauté de rendre un jugement sur la situation concrète de l'Etat ou de l'individu chaque fois que les Commandements de Dieu (qui sont de toute vie en commun) sont en cause. Toutefois, aussi que Dieu met à part certains hommes pour rappeler cette tâche, ou l'exercer à sa place.

En prononçant ces jugements l'Eglise n'oublie pas elle-même sous le jugement de Dieu. Elle se repent, trahisons et de ses silences.

III - Ce ministère de l'Eglise à l'égard du monde trouve son expression dans la prédication de la Parole de Dieu s'exprime aussi par les résolutions et mandements de autres corps œcuméniques, et s'il le faut, par intervention auprès des autorités responsables de la...

IV - La Parole de l'Eglise au monde est fondée sur la Bible. La Bible dit de la vie des communautés humaines, non les dix commandements et dans l'enseignement biblique les autorités et ses limites. L'Eglise rappelle donc et à la société les exigences de vérité et de justice, celles de Dieu à l'égard de toute communauté.

V - L'Eglise reconnaît l'autorité de l'Etat voulu par Dieu pour le bien commun, elle exhorte ses membres à accomplir loyalement leurs devoirs de citoyens; elle leur rappelle que tout chrétien doit obéissance à l'Etat, étant bien entendu que cette obéissance est ordonnée et subordonnée à l'obéissance due à Dieu, sous le Parole de Dieu exerce Commandement et sans contrôle sur toute obéissance requise.

VI - Tout en reconnaissant que les exigences du bien commun peuvent imposer certaines mesures d'exception, l'Eglise rappelle que tout homme a le droit de résister à un régime qui exclut et tout Justice.

VII - Pour le peuple...

Texte original des thèses de Pomeyrol, rédigé en 1941 par des personnalités protestantes en réaction à la politique antisémite de l'Etat français. Ce texte rend compte d'une volonté claire de « rechercher ensemble ce que l'Eglise doit dire aujourd'hui au monde ». Madeleine Barot et Suzanne de Diétrich, engagées au sein de La Cimade, participent à la rédaction de ces thèses, qui vont imprimer leur marque sur l'esprit de La Cimade.

© La Cimade

SAUVER DES VIES, DANS LES CAMPS OU LA CLANDESTINITÉ

En juin 1940, le maréchal Pétain signe l'armistice avec l'Allemagne nazie, et le régime de Vichy se forme. Les réfugié·e·s politiques ayant fui le régime nazi pour trouver l'asile en France, originaires de Pologne, d'Autriche ou d'Allemagne, sont désormais traité·e·s comme des « indésirables » et regroupé·e·s dans des camps d'internement mis en place par le gouvernement de Vichy. La Cimade fait le choix d'être présente à leurs côtés en installant des équipes dans les camps.

Été 1940

Installation du secrétariat de La Cimade à Nîmes

Octobre 1940

La loi sur le Statut des personnes juives promulguée par le gouvernement de Vichy permet l'internement des personnes juives dans des camps spécifiques

Décembre 1940

Installation d'une équipe Cimade au camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques)

1941

La Cimade envoie des équipes dans les principaux camps d'internement de la zone non occupée

Mars 1941

Marc Boegner proteste, au nom de l'Église réformée de France, contre la législation antisémite de Vichy

Septembre 1941

Rédaction des thèses de Pomeyrol

16-17 juillet 1942

Rafle du Vel'd'Hiv

4 août 1942

Circulaire de Vichy : déportation vers les camps de concentration en Allemagne de toutes les personnes juives étrangères et réfugiées de l'Est. Les rafles se multiplient

Novembre 1942

L'ensemble du territoire français est occupé par l'armée allemande

Début 1943

La Cimade installe son secrétariat à Valence

1943-1944

Le travail de La Cimade se poursuit dans la clandestinité, en étroite coopération avec d'autres organismes chrétiens, juifs ou laïcs, pour organiser le sauvetage d'enfants juifs et juives et le passage des frontières

Indésirables

Dans les baraquements construits à la fin des années 1930 pour interner les personnes réfugiées espagnoles fuyant le régime de Franco, toutes sortes de « indésirables » sont enfermés, notamment des réfugié·e·s allemand·e·s anti-nazis. En novembre 1940, on compte 53 610 personnes dans les camps de la zone Sud, dont les deux tiers sont des membres de la communauté juive. Le plus connu, qui est aussi le plus peuplé, est le camp de Gurs, dans lequel seront enfermé·e·s 7 200 juifs et juives originaires de l'ouest de l'Allemagne dès 1940. Exemple tragique de la soumission du régime de Vichy à l'Allemagne nazie.

Entre les barbelés

Dès décembre 1940, La Cimade installe les premières équipes, Jeanne Merle d'Aubigné, puis Suzanne Aillet et Élisabeth Schmidt, dans une baraque du camp de Gurs. Elles apportent une aide matérielle, des soins et distribuent de la nourriture. Ces premières équipes organisent la vie culturelle en s'appuyant sur la présence d'intellectuels et de musicien·ne·s renommé·e·s. La Cimade s'installe ensuite dans les camps de Rivesaltes, Rieucros, Récébédou, Brens et Nexon. Les équipes plaident autant que possible pour faire libérer les interné·e·s. En août 1942, les rafles et les déportations massives de personnes juives commencent : les nazis exigent que les autorités de Vichy leur livrent 10.000 personnes juives. La Cimade doit surveiller « l'application des exceptions » et vit comme un cauchemar cette tâche d'arbitrage, comme en témoigne André Dumas : « Pourquoi nous aussi, avons-nous trié, par ordre de moins grande détresse, les dossiers qu'il fallait défendre jusqu'au bout, tels des enfants qui rajoutent quelques pelletées de sable au château fort démantelé que submerge la marée montante ? » Madeleine Barot accompagne ses équipes du mieux possible et assure des liens avec le monde extérieur afin de solliciter des aides et de dénoncer le traitement des interné·e·s.

17

Actions clandestines et « résistance de sauvegarde »

Dès le printemps 1942, La Cimade décide d'élargir ses champs d'action pour aider à sauver des vies. Elle ouvre des centres d'accueil pour recevoir des interné·e·s vulnérables (enfants, vieillard·e·s) : le Côteau Fleuri au Chambon-sur-Lignon, le Foyer Marie-Durand à Marseille, le foyer de Toulouse, le Mas du Diable dans les Bouches du Rhône et à Vabre dans le Tarn. Puis des équipes, soutenues par des paroisses protestantes et catholiques, participent à l'organisation de filières pour des passages clandestins vers la Suisse avec le soutien du COE et pour cacher des personnes juives, en priorité des enfants.

Le secrétariat de La Cimade assure la fabrication de faux papiers. La Cimade peut s'honorer de compter une vingtaine de ses membres « Justes parmi les nations », titre décerné par le mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem, à celles et ceux qui ont sauvé des vies.

Passeurs de solidarité

« Janvier 43. Je retrouve à Annecy Madame André Philip. Elle me décrit les passages utilisés. J'admire son courage : avoir peur mais aller de l'avant. En gare d'Annecy, j'attends les colis que je dois retirer. J'ai dans mon corsage un paquet de documents remis par Madeleine Barot. Il faut que ces documents passent en Suisse pour la sécurité des réfugiés. Longue attente. Forte surveillance : Allemands et policiers sont très nombreux. (...) Deux femmes, puis une troisième attirent mon attention, la panique est sur leur visage. Elles sont munies de fausses cartes alsaciennes... Nous avons encore une dizaine de kilomètres à faire... deux gendarmes m'interpellent, me demandent mes papiers. Voyant que j'ai la double nationalité, ils m'accusent de faire fortune en faisant passer la frontière à des juifs. Je parle des camps, des déportations. Les réfugiées veulent expliquer que je ne suis pas passeur, que La Cimade les a gratuitement prises en charge. »

Suzanne Loiseau-Chevalley, dans *Les Clandestins de Dieu*, Labor et Fides, 1989.

18

Le Coteau Fleuri au Chambon-sur-Lignon, symbole de résistance et de solidarité

Pendant la guerre, les habitant·e·s du Chambon-sur-Lignon, village protestant de Haute-Loire, se distinguent par le sauvetage d'une millier de personnes juives. Au Coteau Fleuri, 150 personnes sont accueillies entre mars 1942 et l'été 1945¹. Le foyer servira de plus de relais avant les passages clandestins vers la Suisse. Les habitant·e·s sont entraîné·e·s par les pasteurs André Trocmé et Édouard Thieis, ainsi que par Charles Guillon, correspondant de La Cimade et maire du village. Des enfants et des adultes juifs et juives sont caché·e·s et logé·e·s chez des habitant·e·s de la commune, dans des fermes isolées ou des pensions de famille. Pour la participation de toute sa population, le village se voit décerner par Israël en 1988 le titre de « Justes parmi les nations ».

Pour accueillir autant de personnes dans des centres d'accueil, La Cimade dirigée par Madeleine Barot travaille avec plusieurs partenaires français et étrangers.

¹ Patrick Cabanel, *La maison sur la montagne, le Coteau Fleuri 1942-1945*, Albin Michel 2019



Fausse carte d'identité fabriquée par La Cimade pour Madeleine Barot, et lui permettre ainsi de circuler en zone occupée et en zone vichyste, afin notamment d'exfiltrer des personnes juives vers la Suisse.

© La Cimade

Sur la frontière suisse

« On leur a répété bien des fois ce qu'il faudrait faire, une fois le mur, le grillage barbelé et le ruisseau franchis : courir au plus vite vers le poste frontière et se présenter pour ce qu'ils sont, des réfugiés. Heureusement, les enfants, eux, risquaient moins le refoulement pur et simple ».

Madeline Barot dans *Madeline Barot, une indomptable énergie* par André Jacques, Cerf, Labor et Fides, 1989.



Troupe d'éclaireurs juifs créée par le pasteur Dumas au camp de Rivesaltes, 1941-1942.

© Mémorial de la Shoah/CDJC/ Les Justes

Le comité de Nîmes

D'octobre 1940 à Février 1943, un comité de coordination pour l'assistance dans les camps réunit les organisations qui ont demandé l'autorisation d'y entrer : Croix-Rouge française et internationale, Quakers, Young Men's Christian Association (YMCA), Secours suisse aux enfants, La Cimade et les organisations juives.

Ce comité, qui cesse d'exister après l'occupation de la zone Sud, permet aux organismes de se connaître, de se fédérer et de favoriser le travail clandestin par la suite.



À la fin de la guerre, La Cimade installe des baraques et des foyers dans les zones détruites pour venir en aide aux personnes les plus démunies et les nombreuses personnes déplacées.

Foyer de Boulogne-sur-Mer, ouvert de 1945 à 1950.

© La Cimade

RECONSTRUCTION ET RÉCONCILIATION

Dès la fin de la guerre, La Cimade, dont le dynamisme est reconnu au-delà de l'Hexagone, est sollicitée pour développer son action sur de nouveaux terrains : l'aide aux personnes sinistrées dans des régions dévastées du nord et de l'est de la France, la réconciliation franco-allemande, la visite aux prisonniers allemands et français dans les camps de l'après-guerre et l'accueil des réfugié·e·s d'Europe de l'Est.

Fin 1944

Installation du siège de La Cimade rue Blanche à Paris

8 mai 1945

Capitulation de l'Allemagne et partage en zones d'occupation entre les Américains, les Anglais et les Français d'une part et les Soviétiques de l'autre

1945

Dans des zones dévastées du nord de la France, installation de baraques Cimade avec des équipes internationales

2 novembre 1945

Ordonnance réglementant l'entrée et le séjour des étrangers en France

23 octobre 1947

Ouverture de la baraque Cimade à Mayence (Rhénanie-Palatinat, zone française)

1948

Création à Amsterdam du Conseil œcuménique des Églises (COE), dont le siège est à Genève.

1948

Déclaration universelle des droits de l'homme.

1948

Ouverture du foyer international pour étudiant·e·s de l'Est et du Sud à Sèvres sous la direction du théologien orthodoxe Paul Evdokimov

1948-1949

Ouverture du foyer de Sucy-en-Brie

28 juillet 1951

Convention de Genève pour les personnes réfugiées européennes déplacées par la guerre

25 juillet 1952

Création de l'OFPRA (Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides)

Avril 1953

Ouverture de la baraque de Berlin pour l'accueil de réfugié·e·s de l'Est

1956-1957

Arrivée massive de réfugié·e·s hongrois·e·s

1959

Expropriation du foyer de Sèvres et transfert à Massy où un nouveau centre d'accueil va être construit

1964

transfert du foyer de Sèvres à Massy pour l'accueil d'étudiant·e·s et de réfugié·e·s de l'Est

Le soutien international et les « fraternal workers »

À la fin de la guerre en 1945, l'action de La Cimade ne s'arrête pas pour autant. Riches d'une réputation qui est désormais internationale, les équipes bénéficient de nouveaux financements et de l'aide de plus d'une centaine de « fraternal workers » envoyés par leurs Églises, notamment des États-Unis. La Cimade ouvre des baraques dans des communes du littoral nord de la France pour contribuer aux efforts de reconstruction dans ces zones sinistrées.

Engagement pour la réconciliation en Allemagne

Consciente de la nécessité de « bâtir la paix » après l'ébranlement extrême de la guerre, La Cimade décide d'envoyer des équipes en Allemagne qui s'installent dans des baraques à Mayence d'abord, à Berlin ensuite. Les baraques deviennent rapidement des lieux d'échange et de rencontres intellectuelles et spirituelles. Le dialogue, bien que difficile, y compris pour les équipes françaises envoyées là-bas, est indispensable à l'espoir de réconciliation des peuples qu'entretient La Cimade.

Sortir de la haine

« Quand Madeleine Barot m'a demandé d'aller en Allemagne, ce n'était pas évident pour moi, qui suis lorraine et dont la famille a toujours détesté les Allemands... Je suis allée à Mayence et y ai découvert de jeunes Allemands qui vivaient dans un enfermement complet, avec mauvaise conscience et de grandes difficultés à passer à autre chose... C'était difficile, au début, de parler de la guerre avec eux. Nous avons organisé avec eux un voyage dans le sud de la France, pour qu'ils puissent "découvrir les Français". Quant à moi, je me suis libérée ainsi de la haine qui avait été entretenue dans ma famille depuis des générations. »

Albine Isch, équipière à Mayence en 1948.

23

Fronton d'une baraque de La Cimade installée en Allemagne après la guerre.

© La Cimade

ÖKUMENISCHER STUDENTENDIENST
DER
CIMADE

Assistance aux prisonniers de guerre

Répondant à l'appel du Conseil national de la Résistance, La Cimade accepte d'intervenir dans les camps où sont maintenant détenus des prisonniers de guerre allemands et des personnes françaises suspectées de collaboration. Cette mission difficile marque, dès 1946, le début du service « Prisons » de La Cimade. La mission des équipes de La Cimade, est alors multiple : correspondre avec les familles, rencontrer les prisonniers, écouter leurs confidences. Son expérience l'amène à participer à la réforme des prisons en 1947 dans une perspective d'amendement.



Quel statut ? Quelle identité pour La Cimade ?

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, un débat crucial voit le jour au sein de La Cimade quant à son orientation : doit-elle se transformer en un service diaconal des Églises protestantes, ou plutôt garder son autonomie ? La décision est prise par les dirigeants de l'époque, Madeleine Barot et le pasteur Boegner. La Cimade doit rester une association indépendante des institutions ecclésiastiques, tout en maintenant des liens avec le monde protestant, et affirmer son identité « œcuménique » - c'est-à-dire ouverte - dans un engagement laïc auprès des personnes étrangères.

Document original de la déclaration de constitution de La Cimade en association loi 1901 auprès de la préfecture de Paris.

© La Cimade



Des familles réfugiées de Bulgarie sont accueillies dans des foyers de La Cimade ouverts en France sous la direction de Jeanne Merle d'Aubigné pour les personnes rescapées des camps puis pour les personnes réfugiées d'Europe de l'Est.

© Cahiers de Violette Mouchon/La Cimade

25

Accueil et accompagnement des réfugié·e·s de l'Est

Au cours des années 1950 et 1960, la France voit arriver des mouvements d'exil importants en provenance de l'est de l'Europe. En 1956 et 1957, des milliers de réfugié·e·s hongrois·e·s fuient l'intervention soviétique. La Cimade en accueille dans son foyer de Sucy en Brie. Elle met aussi en place un service d'« Émigration » pour aider celles et ceux qui veulent émigrer aux États-Unis, au Canada ou en Australie. Elle organise des activités pour les artistes en exil dont les œuvres sont vendues par un service « Artisanat ». Enfin, avec la Fondation Tolstoï et le COE, elle ouvre des maisons de retraite pour des réfugié·e·s russes sur la Côte d'Azur.



AUX SOURCES DE LA CIMADE

SUR LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

DE LA DÉCOLONISATION À LA SOLIDARITÉ AVEC LE TIERS MONDE

AUX CÔTÉS DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRÉES (ANNÉES 1960 - 1980)

DÉFENDRE LA DIGNITÉ ET LES DROITS FONDAMENTAUX

Paysans algériens travaillant à la reforestation en Algérie, dans un programme initié par La Cimade.

© La Cimade





Distribution de produits de première nécessité par une équièpière de La Cimade à des familles algériennes dans un camp sous contrôle militaire français.

© La Cimade

AVEC LA POPULATION EN ALGÉRIE

Le contexte de la guerre d'Algérie marque un tournant dans l'action de La Cimade. Il inspire un engagement de « résistance renouvelée » aux côtés des populations algériennes dans le sillage des prises de position d'une partie du protestantisme se revendiquant de l'anticolonialisme.

29

Dénonçant l'usage de la torture, les violences et l'enfermement dans les camps, La Cimade choisit de s'engager des deux côtés de la Méditerranée : en installant des équipes en Algérie auprès des populations déracinées de force, et en défendant les populations immigrées algériennes menacées en France.

1^{er} novembre 1954

Série d'attentats revendiqués par le Front de libération nationale (FLN). Début de la guerre d'Algérie

1958

Tentative de coup d'État le 13 Mai à Alger à l'initiative des partisans de l'Algérie française. Le Général de Gaulle revient au pouvoir et fonde la V^e République

1957 - 1958

Ouverture des premiers postes Cimade au Clos Salembier à Alger, suivie de l'installation d'autres équipes à l'intérieur du pays près des « centres de regroupement » (Médéa, Sidi Naâmane, Belkitane, Constantine)

Avril 1959

Afflux de « regroupé-e-s » dans les bidonvilles, notamment à Alger, suite à la multiplication des zones interdites par l'armée française

8 janvier 1961

Référendum sur l'autodétermination : 75,26 % des Français-e-s se déclarent pour la création d'une République algérienne

Février 1961

Constitution de l'Organisation armée secrète (OAS). De nombreux attentats sont perpétrés et des membres de La Cimade sont menacés

21 avril 1961

Putsch manqué des généraux à Alger

18 mars 1962

Signature des accords d'Évian sur l'indépendance de l'Algérie, qui est proclamée en juillet

1962

Création du Comité chrétien de service en Algérie (CCSA) qui prolonge des actions de La Cimade pour la reconstruction. Le CCSA se transforme en 1975 en une association de droit algérien : Rencontre et Développement



Cours de cuisine dispensé par une équipière à une femme dans un camp en Algérie.

Auprès des populations déracinées de force

Alertée sur les conditions de vie déplorables des populations algériennes déracinées de force de leurs villages par l'armée française, La Cimade décide d'envoyer des équipes sur place. Elle peut compter sur le soutien financier du COE. Entre 1957 et 1961, une vingtaine d'équippières et d'équipiers Cimade vont travailler en Algérie. Une première équipe s'installe dans un quartier populaire d'Alger en 1957, puis d'autres à proximité des camps de regroupement où l'armée française déplace les populations rurales dans des conditions indignes. À Médéa, Sidi Namane, Constantine et Belkitane, La Cimade participe à une vaste chaîne de solidarité avec le Secours populaire, le Secours catholique notamment, pour distribuer des vivres et des vêtements aux « évacué·e·s ». Au-delà de l'aide humanitaire, les équipes développent un travail médical et éducatif et font remonter aux responsables de La Cimade les informations sur les exactions et les injustices dont sont victimes les personnes déplacées. Les risques encourus par les équipières et les équipiers qui vivent au milieu de la population algérienne dans les zones de guerre sont réels.

31

Un soutien politique à l'indépendance

Mais son action sociale et éducative sur le terrain, ses convictions sur la décolonisation, rapprochent la Cimade du FLN avec qui son secrétaire général Jacques Beaumont entretient des contacts réguliers dans la plus grande discrétion. Cette proximité assure une forme de protection aux équipes sur le terrain.

S'associer à la reconstruction

Cette solidarité avec le peuple algérien se poursuit après l'indépendance de l'Algérie et prend l'aspect d'une aide technique pour le développement. Le Comité chrétien de service en Algérie (CCSA) se crée en 1962. Des équipes professionnelles, de différentes nationalités, de La Cimade y sont associées. L'objectif est de contribuer à la construction de l'Algérie indépendante. Avec Jean Carbonare, le CCSA s'engage dans un programme de reboisement du pays : 22 millions d'arbres fruitiers et de résineux sont plantés dans les Aurès.

Sur une ligne de crête

Pendant toute la période de la guerre d'Algérie, La Cimade a dû assumer l'ambivalence de ses positions : des équipes qui travaillent dans des camps de regroupement et coopèrent avec des médecins militaires, pendant que Jacques Beaumont entretient des relations avec le FLN.

« Les accusations de “compromission” proviennent de toute part : compromission à droite car nous avons des amis parmi les “colons” ; compromission avec l’armée car nous travaillons dans des régions entièrement quadrillées par l’armée et sur les territoires des SAS (Sections administratives spécialisées). Compromission à gauche, du côté des “rebelles” car nous vivons en amis au milieu des familles dont les fils sont au djebel. Cette compromission dont nous souffrons doit être acceptée comme l’une des conditions de notre présence et de notre travail en Algérie. Nous souhaiterions que cette difficulté soit comprise et partagée car nous avons grand besoin d’être soutenus et éclairés à chaque instant pour rester lucides et discerner, si cela est possible, les limites à ne pas franchir. »

Jacques Beaumont, secrétaire général de 1956 à 1968
Cité par Anne Boitel, *Thèse de doctorat Université Aix –Marseille, 2018*
« Des camps de réfugiés aux centres de rétention : La Cimade »

32



Campagne de reboisement en Algérie, initiée par La Cimade avec la participation de centaines d'Algériens.

© La Cimade



Campagne de vaccination
menée par La Cimade dans une
région rurale algérienne.

© La Cimade



Manifestation de personnes immigrées algériennes en France.

© La Cimade

AUX CÔTÉS DES ALGÉRIENS ET DES ALGÉRIENNES EN FRANCE

Des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses des « colonies » sont appelé·e·s en France pour la reconstruction du pays après la guerre. Dès le déclenchement de la lutte de libération en Algérie en 1954, les travailleurs algériens, qui endurent déjà des conditions de travail et de logement particulièrement difficiles, vont faire l'objet d'un racisme exacerbé. Soupçonné·e·s d'appartenir ou de soutenir le FLN, ces immigré·e·s algérien·ne·s sont victimes d'une répression policière de plus en plus forte. La Cimade ouvre un service « Nord-Africain » et engage de nouvelles actions d'accompagnement pour les militant·e·s « suspect·e·s » et de plaidoyer politique.



Les violences policières à l'encontre des personnes algériennes, notamment celles qui manifestent leur soutien au FLN, sont sanglantes en France.

© La Cimade

36

1956

Ouverture du poste Cimade à Marseille, en centre-ville et dans le bidonville du Grand Arénas

1959

Création du service « Nord-Africain » de La Cimade à Paris et ouverture d'un poste pour les XIV^e et XV^e arrondissements

17 octobre 1961

Manifestation d'Algériens à Paris, organisée par le FLN. Répression violente, plusieurs dizaines de morts

8 février 1962

Manifestation contre l'OAS à Paris violemment réprimée. Huit mort-e-s au métro Charonne

3 juillet 1962

Indépendance de l'Algérie.

juillet 1962

Début de l'arrivée en France des rapatrié-e-s d'Algérie et des harkis et de leurs familles

1963

Ouverture du poste Cimade de Lyon, dans le quartier de la Croix-Rousse.

1966

Installation d'équipes Cimade dans des camps de harkis (Saint-Maurice-l'Ardoise, Saint-Laurent-des-Arbres)

1970

Démarrage du poste Cimade de Strasbourg

1974

Fin des Trente Glorieuses : le gouvernement français met fin à l'immigration de travail. Le contrôle des flux migratoires devient une priorité

Soutien aux Algérien·ne·s « suspect·e·s » enfermé·e·s dans des camps

À l'automne 1958, une législation d'exception autorise l'internement administratif des suspect·e·s de « terrorisme » dans des « camps d'assignation à résidence surveillée » (CARS). Au début de 1960, 20 000 Algérien·ne·s sont enfermé·e·s en métropole (en prison et dans des CARS). Se référant à l'action de La Cimade pendant la seconde guerre mondiale, Marc Boegner obtient l'autorisation d'envoyer des équipes visiter les personnes assignées dans les cinq camps ouverts en France : Vadenay dans la Marne, Thol dans l'Ain, Saint-Maurice-l'Ardoise dans le Gard, le Larzac et le centre de « triage » de Vincennes. Leur rôle est de manifester une présence fraternelle dans un contexte de peur et de haine, de réaliser des démarches pour les assigné·e·s, de faire le lien avec les familles, de fournir des vêtements ou des livres, et aussi d'intervenir auprès des directeurs et du ministère de l'Intérieur pour obtenir la libération des plus vulnérables. À l'extérieur, le service « Nord-Africain » s'occupe de l'accompagnement des personnes libérées et constitue des réseaux œcuméniques de soutien aux « assigné·e·s » autour des camps.

37

Le silence de l'histoire. Témoignage de l'avocat Mourad Oussedik



© CC BY-SA 4.0

« La Cimade a toujours répondu à chacune de nos demandes d'aide : logistique, abri, transport. Elle était toujours disponible. Elle l'a fait sans publicité, et c'est cela qui s'est retourné contre vous. Ce grand silence est venu d'une double amnésie. Celle du FLN qui n'a pas su remercier ses amis... qui n'a pas su fixer pour l'histoire le rôle de chacun dans l'aide apportée. Il a laissé se créer l'histoire mythique. Face à cela, le silence des gens qui ont participé et n'ont pas su se retrouver. »

Propos de Maître Oussedik, avocat du FLN, dans *Cimade information*, août-septembre 1991.

Engagement politique et appui logistique pour la libération des militant·e·s

À partir de 1961, les violences policières et racistes s'aggravent. La Cimade coopère avec des collectifs d'avocat·e·s, dont Jean-Jacques de Felice. L'association reçoit des menaces de l'OAS, et le domicile de Marc Boegner est l'objet d'un attentat à la bombe en août 1961. Les risques sont forts : intimidations de la police, perquisitions des locaux de l'équipe de Marseille, fichage des équipiers et équipières. Le travail de La Cimade se développe considérablement en 1962, en liaison avec la Mission de France, quand des milliers de prisonniers et prisonnières sont relâché·e·s dans la nature suite aux accords d'Évian. La Cimade mobilise ses réseaux locaux pour les accueillir et les accompagner. De plus, l'association offre un appui logistique au FLN en mettant à disposition des responsables algériens à Lyon, Marseille et Paris pendant quelques mois ses locaux afin qu'ils servent de « consulats officieux » pour les démarches administratives.

38

Auprès des harkis

Dès la fin 1962, La Cimade dénonce les conditions d'accueil indignes des harkis et engage différentes actions pour l'insertion des familles. Des équipières et des équipiers s'installent dans les camps de Saint-Maurice-l'Ardoise et de Saint-Laurent-des-Arbres dans le Gard, entre 1966 à 1970.

Un sacré trapèze

« Il y avait un soutien de la direction de La Cimade, qui avait non pas un caractère clandestin ni illégal, mais tout de même dangereux, car on n'était pas aidés par les ministères, les administrations... C'était tout de même un sacré trapèze que d'arriver à garder le lien avec les autorités et avec le FLN. »

Témoignage de Maître Jean-Jacques de Felice.



Deux harkis dans l'un des camps où La Cimade intervient. Dans les camps très précaires du Larzac, de Saint-Maurice-l'Ardoise, de Saint-Laurent-des-Arbres, La Cimade tente d'apporter une aide matérielle et psychologique à des familles déracinées et plongées dans l'isolement.

© Cahiers de Violette Mouchon/La Cimade

AUX SOURCES DE LA CIMADE

SUR LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

DE LA DÉCOLONISATION À LA SOLIDARITÉ AVEC LE TIERS MONDE

AUX CÔTÉS DES PERSONNES RÉFUGIÉES
ET IMMIGRÉES (ANNÉES 1960 - 1980)

DÉFENDRE LA DIGNITÉ ET LES DROITS
FONDAMENTAUX





Une famille de paysans haïtiens dans une
plantation de canne à sucre en République
dominicaine.

© André Jacques/La Cimade

42



La fin des colonies françaises en Asie, en Afrique et au Maghreb provoque le retour, souvent précipité, de centaines de milliers de personnes, françaises et originaires de ces pays.

© AGIP/Bridgeman Images.

DANS LES SOUBRESAITS DE LA DÉCOLONISATION

Les conséquences des processus de décolonisation vont conduire La Cimade à élargir ses champs d'action auprès des personnes rapatriées d'Indochine en France, et à entreprendre un soutien à des projets de développement dans le « Tiers Monde ». Ces nouveaux partenariats avec des acteurs engagés dans des projets d'émancipation et de développement élargissent les analyses et les positions de La Cimade sur les rapports Nord-Sud et impactent son mode de fonctionnement.

1954

Bataille de Diên Biên Phu. Accords de Genève et fin de la guerre d'Indochine

Mai 1955

Installation des deux premières équipières au centre de Bopp à Dakar

1956

Arrivée en France des rapatrié·e·s d'Indochine, regroupé·e·s pour la plupart dans les camps de Noyant-d'Allier et de Sainte-Livrade-sur-Lot

1960

Indépendance du Sénégal

1961

Début des guerres de libération des colonies portugaises d'Afrique

1961

Organisation de l'évasion d'étudiant·e·s africain·e·s lusophones du Portugal vers la France

1966

Installation d'une équipe Cimade dans le camp de Sainte-Livrade

1974

Révolution des œillet·e·s au Portugal, et indépendance de l'Angola et du Mozambique l'année suivante

30 avril 1975

Fin de la guerre au Viêt-Nam

Rendre visibles les « oublié·e·s » d'Indochine

À la suite des accords de Genève de 1954, mettant fin à la guerre entre l'armée française et le Viêt Minh, des milliers de personnes sont rapatriées en France et placées dans des « centres d'accueil des Français d'Indochine » (CAFI). La Cimade intervient d'abord dans le centre de Noyant-d'Allier, puis dans celui de Sainte-Livrade-sur-Lot. Le traitement qui leur est réservé dans ce camp est à la limite de l'indignité : les familles sont parquées dans des baraquements insalubres, totalement ghettoisées et victimes de la méfiance et du racisme local. Quand la Cimade s'y installe en octobre 1966, le camp héberge 1 000 personnes, dont 600 enfants ou adolescent·e·s et beaucoup de femmes. Elle organise des activités en direction des enfants et des jeunes désœuvré·e·s et elle vise surtout à ouvrir le camp sur l'extérieur. La Cimade dénonce très vite la réalité de ce « camp des oublié·e·s » et le régime d'exception qui est accordé à ces résident·e·s, officiellement français·e·s mais, de fait, mis·e·s à l'écart. Ce combat lui vaudra d'être expulsée du camp en 1971 mais le relais est pris par une association locale.

La Cimade intervient dans le camp de Sainte-Livrade où des centaines de jeunes issus de familles du Sud Est asiatique sont confinés.

© La Cimade



Une action secrète d'exfiltration : l'Opération Angola

Dans la logique de son soutien aux mouvements d'indépendance, La Cimade accepte en 1961 une mission risquée proposée par le Conseil œcuménique des Églises : l'organisation d'une opération clandestine pour exfiltrer du Portugal du dictateur Salazar une soixantaine d'étudiant·e·s africain·e·s. Ils et elles sont pour la plupart militant·e·s des luttes de libération des colonies portugaises d'Angola, du Mozambique et de Guinée-Bissau. Dans le plus grand secret, le secrétaire général de La Cimade obtient de vrais-faux passeports fournis par quelques États africains et organise une équipe qui transportera en voiture les militant·e·s africain·e·s, leur fera franchir clandestinement les frontières avec de multiples péripéties et les conduira jusqu'au centre de la Cimade à Sèvres. Parmi ces hommes et ces femmes se trouvaient de futurs dirigeants : Joaquim Chissano, président du Mozambique, Pedro Rodrigues Pires, président du Cap-Vert, Henrique Carreira, ministre de la Défense en Angola, ou encore Pascoal Manuel Mocumbi, Premier ministre du Mozambique. La plupart ne resteront que quelques semaines en France et regagneront leurs compagnons de lutte dans leur pays.

46

Lors de sa rencontre avec le président du Mozambique, Joaquim Alberto Chissano, en 1988 aux Nations unies, Jacques Beaumont raconte que celui-ci lui confia, en parlant de l'opération d'exfiltration de 1961 : « Grâce à cette opération, le processus de décolonisation des colonies lusophones a fait un bond de dix ans. Elle aura permis à une génération entière de trouver la manière et les moyens de se former académiquement, de s'organiser à l'étranger, d'obtenir des aides financières toujours si essentielles à la décolonisation et de diversifier ses soutiens. »

dans Opération Angola, Charles Harper et William Nottingham, L'Harmattan, 2017.

Les étudiante-s africaine-s lusophones arrivent à Hendaye (France) après leur exfiltration du Portugal. Au milieu du groupe, le pasteur Bill Nottingham, fraternal worker américain, engagé avec La Cimade dans cette opération.

© Collection Charles Hayer



Des membres de l'équipe de direction de La Cimade en 1961 avec Jacques Beaumont (secrétaire général de l'époque et coordinateur principal de l'Opération Angola), Véronique Laufer, Madeleine Barot, Suzanne de Diétrich et André Rouverand.

© La Cimade

POUR UN DEVELOPPEMENT LIBERATEUR DES HOMMES ET DES PEUPLES



MADE

Brochure de La Cimade éditée en 1983 par le service « Développement ». On peut notamment y lire : « Le développement n'est pas seulement une affaire quantitative, il ne peut y avoir de développement sans libération économique, sociale, culturelle. »

© La Cimade

SOLIDARITÉ, DÉVELOPPEMENT, LIBÉRATION

L'émergence du « Tiers Monde » sur la scène internationale et les espoirs de développement des pays nouvellement indépendants suscitent de forts mouvements de solidarité. Dans ce contexte, La Cimade étend ses actions hors des frontières nationales. Le service « Développement » est créé en 1971 autour du triptyque : solidarité, développement, libération. Le choix n'est pas d'envoyer des équipes à l'extérieur mais de soutenir des partenaires engagés sur le terrain chez eux. L'association construit peu à peu un vaste réseau de partenaires sur tous les continents. À la fin des années 1990, La Cimade compte une centaine de partenaires dans 35 pays, intervenant dans les domaines de la santé, du développement rural et de l'éducation.

Des programmes agricoles sont soutenus par La Cimade dans plusieurs pays africains.

© La Cimade



50

1963

Création du Service œcuménique d'entraide (SOE) au Sénégal, qui deviendra Union pour la solidarité et l'entraide (USE) en 1985

1971

Création du service « Développement » de La Cimade

1973-1974

Famine au Sahel. Le SOE fait appel à La Cimade pour gérer des fonds de solidarité. La Cimade développe des partenariats dans cette partie de l'Afrique

1978

Naissance du Service œcuménique d'entraide en Haïti avec le soutien de La Cimade

1989

Le service « Développement » se transforme en service « Solidarités internationales » et intègre le Bureau de défense des droits de l'homme

1991

Début de la guerre en ex-Yougoslavie.

1992-1993

Envoi de missions en Bosnie

1994

Génocide du Rwanda. Création du Comité Asile Rwanda avec la Cimade

1995

Envoi de quatre équipiers Cimade au Rwanda

Octobre 1995

Deux ans après les accords d'Oslo, La Cimade co-organise un colloque international sur la Palestine



Consultation itinérante d'ophtalmologie dans une communauté rurale du Sénégal en 1975. En huit ans, le programme DIOP a visité plus de 1 000 villages, assuré 80 000 consultations et 9 000 opérations, examiné 126 000 élèves de 4 000 écoles.

© La Cimade

51

Le développement entre les mains des associations locales

L'idée de travailler en partenariat avec des acteurs de terrain germe dès la première intervention de la Cimade au Sénégal, en 1955, lorsque deux équipières infirmières s'installent dans le quartier de Bopp, à Dakar. Le centre de Bopp regroupe un dispensaire et des activités socio-éducatives auprès des femmes. Dès l'indépendance du Sénégal, en 1960, ce centre spécialisé dans l'ophtalmologie est placé sous la responsabilité d'une association sénégalaise, le SOE (Service œcuménique d'entraide), avec laquelle La Cimade établit un partenariat. En 1985, le SOE devient l'Union pour la solidarité et l'entraide.

Un réseau de partenaires qui s'étend

À partir de relations avec des immigré·e·s malien·ne·s en France, La Cimade entreprend le soutien à des associations locales au Mali dans les domaines du développement agricole et des soins de santé primaires. De même, ce sont des réfugié·e·s haïtien·ne·s qui sont à l'origine de la création d'une association de soins primaires et de prévention en Haïti qui reçoit l'aide de La Cimade. Progressivement les partenariats vont se multiplier, le plus souvent en coopération avec le CCFD, Comité catholique contre la faim et pour le développement, et le soutien financier de la Fondation pour le progrès de l'homme, puis des fonds de la coopération européenne. Au Viêt-Nam, La Cimade a joué un rôle décisif dans la construction, à Hanoï, de l'animalerie de l'Institut national vietnamien d'hygiène et d'épidémiologie (INHE) pour la production de vaccins. Au Nicaragua, au Salvador, au Brésil, en Bolivie, en Tanzanie, ou encore en Palestine, La Cimade soutient des partenaires engagés dans le développement rural et l'émancipation des plus pauvres. Des actions spécifiques autour de la problématique « Drogue et développement » sont menées en Amérique latine. La solidarité avec ses partenaires palestiniens se traduit par l'organisation d'un colloque international en 1995 réunissant des ONG palestiniennes, des ONG de la Plateforme Palestine et l'Autorité palestinienne.

52

Baamtare ummotoo ko e junde joomum.

Le développement part des mains de ceux qu'il concerne.

Missions de solidarité en zones de conflit

La guerre meurtrière qui déchire l'ex-Yougoslavie incite La Cimade à envoyer deux équipiers en mission d'observation et de témoignage en Bosnie en 1992 et 1993.

Après le génocide au Rwanda, le COE met en place un programme d'aide à la reconstruction et à la réconciliation (ACIST, African Community Initiatives Support Teams). La Cimade envoie quatre équipiers en 1995 qui vont passer de trois à huit mois sur le terrain dans le cadre de ce programme.

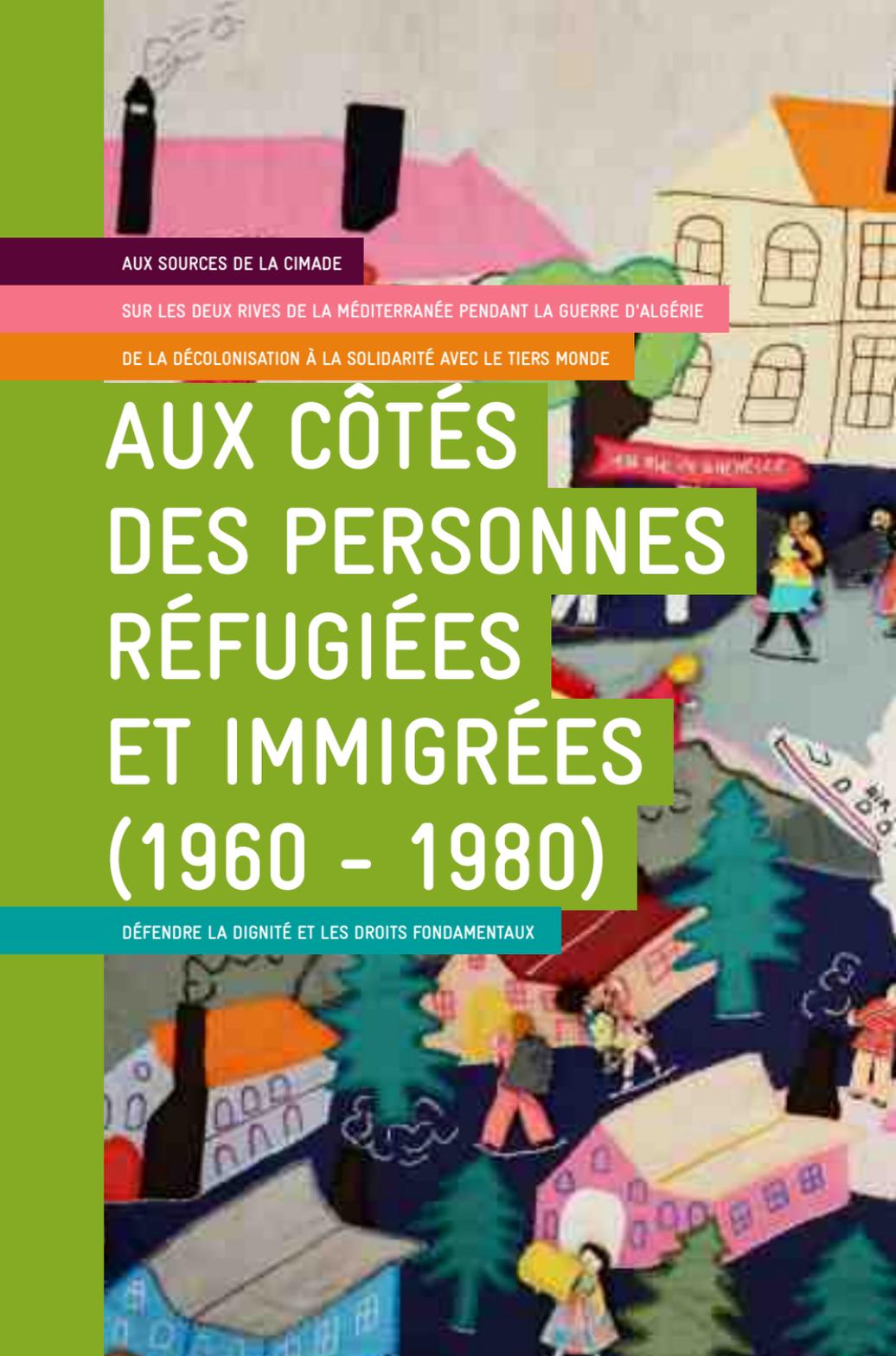


Dessin de bombardements sur des populations civiles en Afrique.

© La Cimade

Réorientation de l'action internationale

La croissance progressive du service « Développement » à l'intérieur de l'association et le poids budgétaire considérable de la centaine de projets qu'il gère, vont causer des débats sérieux au sein de La Cimade. D'un côté, les coûts des projets mènent à une dépendance croissante de l'association vis-à-vis d'organisations publiques de financement comme l'Union européenne ou la Coopération française, et la fragilisent financièrement car La Cimade ne parvient pas à mobiliser des fonds propres suffisants. D'un autre côté, l'association fait face à un risque de perte de cohérence, avec un secteur comparable à une ONG de développement et un autre secteur qui travaille auprès des personnes réfugiées et immigrées en France, les deux secteurs ayant peu ou pas de relations entre eux. Dans un contexte de crise financière à la fin des années 1990, La Cimade décide de transformer son action internationale et de la recentrer sur des problématiques liées aux migrations internationales, préservant des partenariats en Afrique du Nord et de l'Ouest, pays de départ et de transit.



AUX SOURCES DE LA CIMADE

SUR LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

DE LA DÉCOLONISATION À LA SOLIDARITÉ AVEC LE TIERS MONDE

AUX CÔTÉS DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRÉES (1960 - 1980)

DÉFENDRE LA DIGNITÉ ET LES DROITS FONDAMENTAUX



CENTRALMENTE
DE YASIC - CHILE
A CIMADE - FRANCE
1938 - 1989

59

L'arpillera, tableau textile conçu et cousu main, est un objet très spécial au Chili avec une dimension politique très forte. Pendant la dictature du général Pinochet, les familles de prisonniers politiques décrivait sur ces tableaux leur réalité. Cette arpillera a été réalisée pour La Cimade et représente autant l'association en France que son appui aux réfugiés originares du Chili.

© La Cimade



Manifestation sur le pont de l'Europe à
Strasbourg en 1991, « Quelle Europe
pour les réfugiés ? »

© Collection. Michel Weckel

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ·E·S AU TEMPS DES DICTATURES

Fuyant les dictatures militaires qui sévissent en Europe, dans les Caraïbes et en Amérique latine, des milliers d'exilé·e·s politiques arrivent en France à partir des années 1960, suivis à la fin des années 1970 par les réfugié·e·s du Sud-Est asiatique.

C'est une époque où la figure du réfugié est valorisée, où la politique d'asile de la France et l'accueil de la part de la société sont généreux. Mais, à partir de la fermeture des frontières à l'immigration de travail en 1974, les politiques migratoires se durcissent et l'accès au droit d'asile se réduit progressivement.

1957

Début de la dictature des Duvalier en Haïti. 1964

Ouverture du foyer international d'étudiant·e·s de Massy

1964

Coup d'État militaire au Brésil

31 janvier 1967

Protocole de Bellagio, ratifié par la France le 9 avril 1971

Avril 1967

Coup d'État des colonels grecs

1973

Coup d'État militaire en Uruguay puis au Chili

1974

Mise en place d'un dispositif officiel pour l'accueil des réfugié·e·s

Révolution des œillets au Portugal, fin de la dictature

1975

Mort de Franco, fin de la dictature en Espagne

1975

Création du Bureau de défense des droits de l'homme au sein de la Cimade

30 avril 1975

Fin de la guerre du Viêt-Nam

24 mars 1976

Coup d'État militaire en Argentine

1976

La Cimade est chargée de la coordination des cours de français dans les centres provisoires d'hébergement pour les réfugié·e·s du Sud-Est asiatique

« La Cimade de la rue de Grenelle a été un lieu de refuge, où l'on ressentait de la solidarité, avec un accueil très fraternel et ouvert à tous, quelles que soient les opinions ou les croyances religieuses... On était accompagné. (...) C'était aussi un lieu de témoignage, de rencontre, de discussion et de coordination. On pouvait y trouver des nouvelles du Chili, on retrouvait parfois des personnes dont on avait perdu la trace depuis des mois... Le ressenti de l'exilé est violent, le côté affectif très fort... à La Cimade, on se sentait protégé. »

Patricia Zuñiga Barros, après le coup d'État de Pinochet, a vécu dans la clandestinité puis a été arrêtée et emprisonnée à la Villa Grimaldi. Expulsée du Chili, elle arrive en France en septembre 1975, alors qu'elle était sur le point d'accoucher de sa fille dont le père figure toujours sur la liste des prisonniers disparus. Elle est l'une des fondatrices de l'Association des ex-prisonniers et prisonnières politiques chiliens·es en France.

Soutien aux exilé·e·s politiques

Avant la signature par la France du protocole de Bellagio en 1971, les exilé·e·s politiques non européen·ne·s ne bénéficient pas du statut de réfugié·e. Pour répondre à ce manque de soutien étatique, La Cimade met en place des actions pour leur permettre de poursuivre des études ou de trouver des emplois. Un service « Bourses », dont l'essentiel du financement provient du Fonds International d'Échanges Universitaires (FIEU), est créé au sein du service « Réfugiés ». Le centre de Massy accueille des militant·e·s d'Haïti, du Brésil, de Grèce, d'Espagne ou des colonies portugaises et s'efforce de trouver des financements privés.

Mobilisation pour l'accueil et la solidarité avec les Latino-Américain·e·s

À partir de septembre 1973, date du coup d'État militaire au Chili, la France va accueillir un nombre important de réfugié·e·s politiques en provenance des pays soumis à des dictatures militaires en Amérique latine. Les pouvoirs publics mettent pour la première fois en place un dispositif officiel pour l'accueil des réfugié·e·s (hébergement, aide financière, protection santé, formation linguistique). La Cimade participe activement à leur accueil, à travers le service « Bourses », le service « Formation », et le centre de Massy qui devient un lieu symbolique d'hospitalité et de solidarité internationale. En 1975, l'association crée le Bureau de défense des droits de l'homme au sein du service « Réfugiés » avec comme objectif de manifester concrètement son soutien aux organisations de défense des droits humains, ainsi qu'aux familles de détenu·e·s politiques et de disparu·e·s dans les pays touchés par la répression : envoi de missions, diffusion de témoignages, actions urgentes pour la libération des prisonniers, etc.

Participation à l'accueil des « boat people » du Sud-Est asiatique

La fin de la guerre du Viêt-Nam marque le début d'un vaste exode de réfugié-e-s du Viêt-Nam, du Cambodge et du Laos. La France accueille officiellement, en l'espace de trois ans, près de 130 000 réfugié-e-s du Sud-Est asiatique, dont de nombreux « boat people ». Leur accueil est coordonné très efficacement par les pouvoirs publics. La Cimade est chargée, dès 1976, de la coordination des cours de français dans les centres provisoires d'hébergement. C'est l'origine d'un important service « Formation linguistique » qui va perdurer jusqu'à la fin des années 2000.

En 1978, le festival de théâtre de Nancy organise une édition spéciale sur l'Amérique latine. À la tribune, André Jacques, de La Cimade présente la situation des exilé-e-s devant François Mitterrand, Hortensia Allende, la veuve du président chilien, Jack Lang, Felipe Gonzalez et l'artiste chilienne Mme Vasquez.

© La Cimade



Résidentes et résidents du foyer international de Massy qui accueille dès les années 1960 des personnes exilées venues de Grèce, du Brésil, d'Angola, du Mozambique, de la République dominicaine, d'Haïti, du Chili et encore de Chine après le massacre de la place Tianamen en 1989.

© André Jacques / La Cimade - 1971



61

Le foyer de Massy, lieu de solidarité

Le foyer international de Massy ouvre en 1964. Il succède au précédent centre de Sèvres. À l'origine, « Massy » accueille des personnes exilées de Grèce, du Brésil, d'Angola, du Mozambique, de République dominicaine et d'Haïti. Puis, dans les années 1970, viennent s'y installer les réfugié-e-s politiques d'Uruguay, du Chili et d'Argentine. Lieu de vie, d'échanges et de partage, le foyer représente un centre de ressourcement et de « reconstruction » pour des milliers d'exilé-e-s à leur arrivée en France. Depuis sa création, le centre de Massy a accueilli plus de 5 000 personnes, venant de plus de 100 pays différents.

La Marche pour l'égalité et contre le racisme, connue également comme Marche des Beurs, est un mouvement antiraciste qui s'est déroulé en 1983. Il s'agit de la première grande manifestation nationale initiée par la jeunesse d'origine maghrébine victime de discriminations.



Suite à des violences policières dans la banlieue de Lyon, le père Christian Delorme et le pasteur Jean Costil, de La Cimade, proposent aux jeunes des Minguettes une longue marche inspirée des mobilisations de Martin Luther King et de Gandhi.

© CIOT/AFP

AVEC LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES IMMIGRÉ·E·S

Les années 1974 et 1975 marquent un tournant dans la politique migratoire de la France. Face à la crise économique qui suit le choc pétrolier, la France décide de fermer ses frontières à l'immigration de travail et met en place des politiques de plus en plus répressives. La montée en puissance de l'extrême droite xénophobe provoque une politisation exacerbée des questions migratoires. Dans ce contexte, La Cimade s'engage dans le combat contre la xénophobie et l'exclusion, et cet engagement prend bien souvent la forme de positions très critiques vis-à-vis des politiques gouvernementales.

1974

Fermeture des frontières aux travailleurs et travailleuses migrant·e·s

1975

Mobilisation d'immigré·e·s contre leurs conditions de vie indignes. Grève des loyers des foyers SONACOTRA. Le service « Migrants » de La Cimade soutient activement ces luttes

1977

Crise interne à la Cimade

1980

Premières lois qui imposent des restrictions aux conditions d'entrée et de séjour, et expulsions des personnes en situation irrégulière

1981

Grève de la faim à Lyon de Jean Costil (de La Cimade), du père Christian Delorme et d'un immigré algérien pour protester contre les expulsions de jeunes

1981

Légalisation des centres de rétention administrative (CRA) par le gouvernement

1983

La Cimade soutient la Marche pour l'égalité et contre le racisme. Obtention de la carte de dix ans de plein droit

Novembre 1984

La Cimade accepte une mission d'accompagnement social et juridique dans les CRA

1989-1992

Soutien de La Cimade aux mouvements de débouté·e·s du droit d'asile

Crise interne à La Cimade

Le soutien aux mobilisations des travailleurs et travailleuses immigré·e·s est unanime à La Cimade mais la tendance à l'autonomisation du service « Migrants » sur des positions radicales conduit à un conflit avec la direction. Une grève divise profondément l'association en octobre 1977 autour de questions statutaires et d'orientation politique. À la fin de cette grève, un nouveau service « Étrangers » est créé, regroupant les secteurs « Migrants » et « Réfugiés ».

Une époque de mobilisations des travailleurs et travailleuses im- migré·e·s

Le service « Migrants » de La Cimade travaille avec les travailleurs et travailleuses immigré·e·s et soutient leurs actions revendicatives, notamment les luttes pour leurs droits dans les foyers d'hébergement. Dès la fin des années 1970, le service « Migrants » se positionne ouvertement contre les projets de loi réduisant les droits des immigré·e·s et contre les violences faites aux jeunes dans les quartiers populaires. En octobre 1983, un groupe de jeunes issu·e·s de l'immigration décide de rallier Marseille à Paris à pied pour dénoncer les violences policières faites aux immigré·e·s et à leurs descendant·e·s. Cette Marche pour l'égalité et contre le racisme, bientôt renommée « Marche des Beurs », rassemble seulement quelques dizaines de jeunes lorsqu'elle quitte Marseille, encadrée par des membres de La Cimade (notamment Jean Costil et Christian Delorme). Mais quand elle atteint Paris, elle rassemble plus de 100 000 participant·e·s. Dans la foulée de cette marche, le gouvernement socialiste accorde l'accès de plein droit à la carte de résident de dix ans.

65

Affiche réalisée
par La Cimade
pour informer
les personnes
immigrées.

© La Cimade



Favoriser l'intégration des familles

Parallèlement à ces mobilisations pour la défense des droits des travailleurs et travailleuses d'origine étrangère, des équipes Cimade se rendent dans les bidonvilles de la région parisienne et, à partir des postes installés, dans des quartiers à forte population étrangère (à Marseille, Lyon, Strasbourg). Elles développent sur le terrain des activités à but socio-éducatif : cours d'alphabétisation pour les adultes, rattrapage scolaire, clubs d'enfants et d'adolescent-e-s, colonies de vacances, fêtes... Des activités pour les femmes sont mises en place, des bibliothèques improvisées encouragent la lecture. Un service « Alphabétisation » développe des outils adaptés en lien avec le Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP). En 1975, la Cimade participe à l'organisation du premier festival culturel des populations immigrées en France.

66

Les cours de français langue étrangère sont une activité historique de La Cimade. À la fin des années 2010, plus de 2 600 personnes étrangères ont bénéficié, chaque année, de cours réalisés par plus de 300 bénévoles formés.

Cours de FLE au centre de Massy.

© Rafael Flichman/La Cimade



Le centre de rétention administrative de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) était installé jusqu'en 2007 à côté des vestiges du camp d'internement mis en place par le régime de Vichy. À la fin des années 2010, plus de 50 000 personnes étaient enfermées dans les CRA chaque année, en métropole et en outre-mer.

© Olivier Aubert/La Cimade



L'entrée dans les centres de rétention administrative

67

En novembre 1984, à la demande du gouvernement socialiste, la Cimade va ouvrir un nouveau champ très important dans ses actions. En effet, l'association décide d'intervenir dans les centres de rétention administrative qui viennent d'être créés. Ces centres, destinés en principe à « retenir les personnes étrangères pendant le strict temps nécessaire à l'organisation de leur expulsion » sont légalisés en 1981 par le nouveau gouvernement de gauche. Celui-ci fait appel à La Cimade, association de la société civile « avec une éthique incontestable », pour assurer un accompagnement social auprès des personnes retenues. Cela suscite de très vifs débats au sein de La Cimade. Malgré les questionnements (que l'on peut résumer par « goutte d'huile ou grain de sable » dans la machine ?), elle accepte la mission de l'État d'être présente dans ces lieux d'enfermement, dans la fidélité à ses origines, tout en contestant le principe de l'enfermement administratif pour les personnes étrangères. Début 1985, elle est présente dans 11 CRA et restera la seule association agissant dans les CRA, dont le nombre ne cesse d'augmenter (23 en métropole) jusqu'en 2010. À cette date, le gouvernement de droite décide de casser le « monopole » de La Cimade dans l'accès aux personnes enfermées en CRA.

AUX SOURCES DE LA CIMADE

SUR LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

DE LA DÉCOLONISATION À LA SOLIDARITÉ AVEC LE TIERS MONDE

AUX CÔTÉS DES PERSONNES RÉFUGIÉES ET IMMIGRÉES (ANNÉES 1960 - 1980)



DÉFENDRE
LA DIGNITÉ
ET LES DROITS
FONDAMENTAUX

Face au durcissement des lois et des pratiques sur le droit d'asile et le droit au séjour, La Cimade se mobilise, notamment dans la rue. En 2018, manifestation à Paris après l'adoption de la loi Asile et Immigration.

© Yohan Delhomme/La Cimade





À Grande-Synthe, en périphérie de Dunkerque (Nord), des personnes migrantes séjournent des semaines, parfois des mois pour tenter de traverser la Manche. La Cimade a mis en place une permanence près d'un camp d'exilé·e·s puis une permanence mobile pour venir au-devant de personnes obligées de se cacher du fait des violences policières.

À la fin des années 2010, La Cimade tient 115 permanences juridiques et sociales dans toute la France.

© Jean Larive/MYOP

DES DROITS POUR LES SANS-DROITS

Les conséquences sur le terrain du durcissement et de la complexification des lois à partir des années 1990 vont conduire La Cimade à recourir aux outils juridiques pour permettre aux personnes étrangères d'accéder à leurs droits.

Car elles sont de plus en plus nombreuses à se retrouver « sans-droits et sans papiers », dans des situations de précarité et de vulnérabilité inacceptables.

L'accompagnement juridique et le plaidoyer politique vont désormais constituer des axes prioritaires de l'engagement de La Cimade qui commence à s'organiser en mouvement, avec la constitution de groupes locaux de bénévoles.

1990-1991

Augmentation du nombre de personnes déboutées du droit d'asile. Durcissement des dispositifs contre les personnes étrangères en situation irrégulière

1992

Campagne œcuménique « Accueillir l'étranger » à l'initiative de La Cimade et de la Pastorale des Migrants

Mobilisation contre la double peine. Grève de la faim dans les locaux de La Cimade à Paris, puis dans le temple des Batignolles

Juillet 1992

Loi Quilès créant les zones d'attente dans les ports et les aéroports

1993-1994

Nouvelles lois Pasqua : restriction des conditions d'entrée et précarisation des titres de séjour. Criminalisation de personnes étrangères en situation irrégulière. Forte augmentation du nombre de personnes placées en rétention

1993-1995

La Cimade assume le secrétariat de la Coordination française puis européenne pour le droit de vivre en famille. Constitution du collectif Plein Droit qui réunit les parents d'enfants français sans papiers

Mai 1995

Élection de Jacques Chirac à la Présidence de la République. Dans la foulée, projet de loi antiterroriste qui inclut parmi les délits l'aide aux personnes étrangères en situation irrégulière

Juin 1996

La Cimade soutient les mobilisations pour la régularisation des sans papiers qui occupent des églises à Paris. Le mouvement des sans-papiers de Saint-Bernard s'amplifie

Août 1996

L'évacuation brutale de l'église Saint-Bernard provoque l'indignation

Février 1997

La mobilisation contre le projet de loi Debré sur la délivrance du certificat d'hébergement rassemble 100 000 manifestant-e-s à Paris en février. La Cimade y participe. L'article est retiré

24 juin 1997

Circulaire Chevènement pour la régularisation de certaines catégories de personnes étrangères : large mobilisation du mouvement Cimade, création du titre de séjour pour raisons médicales, et de la carte « vie privée et familiale »

Septembre 1999

Ouverture du hangar de Sangatte pour héberger des centaines d'exilé-e-s qui tentent de rejoindre le Royaume-Uni

Permanence pour les personnes migrantes à Montreuil. En 2018, 82 000 personnes étrangères ont été accompagnées dans les permanences de La Cimade par les bénévoles formé·e·s par les équipes salariées.

© Vincent Brossel/La Cimade



Les figures des « sans-droits » se multiplient

Dès le début des années 1990, les questions migratoires sont de plus en plus instrumentalisées politiquement face à de supposés dangers d'« invasion ». Le Front national s'installe durablement dans le paysage politique. À La Cimade, les permanences d'accueil et d'accompagnement qui se multiplient en France constatent l'afflux de personnes déboutées du droit d'asile, de personnes détentrices de titre de séjour toujours plus précaires et instables. Les postures de soupçon et de méfiance deviennent dominantes dans les administrations. Au plus haut sommet de l'État, on parle de « faux réfugiés », « faux couples », « faux malades », etc. Le droit de vivre en famille est mis à mal par des obstacles de plus en plus nombreux.

Le recours indispensable aux outils du droit

Pour accompagner efficacement les personnes étrangères dans la protection et l'accès aux droits, les militants bénévoles de la Cimade vont devoir se former « au droit des étrangers ». Ils et elles peuvent compter sur des formations continues et l'expertise des salarié-e-s et des outils juridiques et pratiques remis sans cesse à jour. Progressivement, les compétences et le sérieux des actions des équipes Cimade sur le terrain vont accroître le nombre de personnes étrangères se tournant vers elle. Cela va la conduire à se structurer au niveau local et régional pour répondre à cette croissance du nombre de personnes accueillies et du nombre de bénévoles. De plus, la Cimade contribue à l'apprentissage du français en encadrant la formation pédagogique et la gestion des formateurs et formatrices FLE dans 25 centres d'accueil de demandeurs d'asile, et en organisant des cours à Paris. Cette action prendra fin en 2008, suite à la mise en place d'un marché public sur les cours.

L'engagement croissant dans des mobilisations collectives

La période est marquée par de nombreuses mobilisations pour la régularisation des débouté-e-s du droit d'asile et des travailleurs et travailleuses sans papiers. Une vaste campagne œcuménique est lancée par La Cimade et la Pastorale des Migrants autour du thème Accueillir l'étranger. Plus de 70 organisations chrétiennes se joignent à la campagne.



Des militant·e·s de La Cimade et d'un collectif du Chambon-sur-Lignon manifestent pour la défense du droit d'asile.

La Cimade joue un rôle moteur dans de nombreuses dynamiques inter-associatives, comme en 2018 avec les États généraux des migrations.

© Vali Faucheux

Des personnes migrantes initient en 1992 une grève de la faim contre la double peine dans les locaux de La Cimade à Paris.

© La Cimade



Suite à une longue mobilisation contre la double peine, Nicolas Sarkozy la réforme partiellement en 2003.

Pour La Cimade, en vertu du principe d'égalité de tous devant la loi, les sanctions pénales et administratives doivent être les mêmes pour tous. Une personne étrangère ne doit donc pas subir une seconde peine d'interdiction du territoire français ou d'expulsion administrative. En prison, elle ne doit pas être victime de discriminations en raison de sa nationalité ou de son statut administratif.



Lors de l'examen de la loi Asile et Immigration au printemps 2018, des militantes de La Cimade investissent les locaux du parti présidentiel LREM à Paris pour dénoncer ce « Code de la honte ».

Dans les années 2010, le mouvement multiplie les actions de rue pour tenter de freiner la dégradation des droits des personnes exilées, et sensibiliser l'opinion.

© Vincent Brossel/La Cimade

POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE L'ASILE ET DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

Au tournant du XXI^e siècle, La Cimade est de plus en plus présente sur le terrain, dans les centres de rétention, dans les permanences d'accompagnement à l'accès aux droits, dans les prisons. Face aux impacts mortifères de politiques sécuritaires et répressives à l'encontre des personnes étrangères, La Cimade renforce son rôle de « lanceur d'alerte » pour dénoncer publiquement l'inacceptable, et entreprend un travail d'analyse afin d'élaborer des propositions pour une autre politique migratoire. Pour l'association, il s'agit de centrer les politiques publiques sur la protection et le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes. Elle se mobilise fortement avec d'autres acteurs associatifs en faveur d'un changement en profondeur des politiques d'asile et d'immigration.

2000

Commission d'enquête à l'initiative du Sénat sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France

2001-2002

Campagne « Une peine, point barre » contre la double peine

Mai-juin 2006

La Cimade se mobilise avec d'autres associations contre le projet de loi qui oppose « immigration choisie » et « immigration subie »

Juillet 2006

Adoption d'une nouvelle loi relative à l'immigration et à l'intégration : durcissement des conditions de regroupement familial, listes de métiers pour les nouveaux titres de salarié-e-s, fin du plein droit pour la carte de résident-e

Fin 2006-début 2007

Publication par La Cimade de « 75 propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie » dans le cadre de l'élection présidentielle

Novembre 2007

Nouvelle loi sur l'immigration, l'intégration et l'asile réduisant le droit de vivre en famille

Mai-juin 2008

Soutien aux mobilisations pour la régularisation des travailleuses et travailleurs sans papiers

Août 2008

Décret modifiant les conditions d'accompagnement dans les centres de rétention : ouverture des candidatures au marché public

Fin 2009

La mission d'aide à l'exercice des droits dans les centres de rétention est finalement attribuée à cinq associations : La Cimade, France Terre d'asile, Forum Réfugiés, Ordre de Malte, ASSFAM

Juin 2011

Nouvelle loi durcissant les conditions d'entrée, multipliant les obstacles pour le maintien du séjour, facilitant les reconduites

Fin 2011-début 2012

La Cimade développe un plaidoyer pour « Inventer une politique d'hospitalité » avec 40 propositions, dans le cadre de la campagne présidentielle.

Novembre 2012

Circulaire « Valls » sur la régularisation de certaines catégories de personnes présentes en France depuis 5 ans

2017-2018

Dénonciation de l'insuffisance des conditions d'accueil des personnes en demande d'asile et de la multiplication des situations indignes de personnes à la rue, et dans des campements

2017

Campagne pour dénoncer l'enfermement des enfants en rétention

2018

Mobilisation contre la loi Asile et Immigration qui double la durée de la rétention et durcit les conditions d'accès à l'asile et à un titre de séjour

Vigie, aiguillon et lanceur d'alerte

Les cas de maltraitance institutionnelle par des pouvoirs publics de plus en plus focalisés sur le contrôle et la répression, sont dénoncés inlassablement par La Cimade, seule ou avec d'autres associations. La liste est longue : traitement des personnes retenues dans les zones d'attente et dans les CRA, situations scandaleuses à Mayotte et dans les CRA en outre-mer, application d'une « double peine » à des personnes étrangères expulsées après l'accomplissement de leur condamnation légale, enfermement et expulsion d'enfants, dégradation des conditions d'hébergement des personnes en demande d'asile, scandales de la situation à Calais puis à la frontière franco-italienne, précarisation des droits des personnes malades, durcissement des conditions pour le regroupement familial, etc. Et, évidemment, dénonciation du débat sur « l'identité nationale » lancé par le ministre Éric Besson en 2009.

Pour punir cette voix dérangeante, le ministère de l'Intérieur cherche à écarter La Cimade des centres de rétention en 2008. S'ensuit une période de confrontation politico-médiatique inédite. La Cimade reste présente dans dix CRA mais doit entreprendre un douloureux plan de licenciement collectif.

79



Force de propositions

Dans cette période marquée par les élections présidentielles de 2007, 2012 et 2017, La Cimade se mobilise pour réclamer des changements d'orientation des politiques d'asile et d'immigration. En 2006, elle publie « 75 propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie », puis en 2012, elle publie un plaidoyer avec 40 propositions pour « inventer une politique d'hospitalité ». Enfin, en 2018, elle présente une analyse très critique du « recul des droits » engendré par la nouvelle loi Asile et Immigration. Ces mobilisations spécifiques s'accompagnent d'actions constantes de plaidoyer, avec de plus en plus de recours en justice, pour faire changer des dispositions ou des pratiques attentatoires au droit de la personne humaine.

Une voix qui alerte et qui dérange depuis les centres de rétention administratives

Le durcissement constant de la politique migratoire conduit à « fabriquer » de plus en plus de personnes en situation irrégulière, à multiplier les centres de rétention et le nombre de personnes enfermées. Les équipes Cimade en CRA sont en conséquence de plus en plus nombreuses puisque, jusqu'en 2009, La Cimade est la seule association habilitée à exercer une mission d'accompagnement à l'accès aux droits dans ces centres.

Témoins de situations insupportables, les équipes de La Cimade décident de rendre publics à partir de l'année 2000 leurs rapports sur le fonctionnement des centres et les conséquences humaines des politiques d'expulsion.

Le ministère de l'Intérieur entreprend une offensive contre La Cimade, accusée de défendre son « monopole », dans le but de l'écartier et de faire taire sa parole dérangeante devenue publique et reprise par les médias. Une confrontation très éprouvante entre le ministère de l'intérieur et La Cimade se déroule en 2008 et 2009. La Cimade n'est finalement pas écartée de tous les centres, mais elle doit quitter 13 centres sur les 23 et se voit contrainte de procéder à un licenciement collectif de 25 personnes. Aujourd'hui, elle reste présente dans 8 CRA, en outre-mer et en métropole. Les cinq associations présentes dans les CRA publient ensemble un rapport annuel très critique sur ce qu'elles constatent. La Cimade reste plus que jamais une voix qui alerte sur les dérives et l'inhumanité de cette politique d'enfermement (y compris des enfants).

80



La Cimade a été jusqu'en juin 2009 la seule association habilitée à se rendre dans les centres de rétention administrative afin d'y assurer une mission d'accompagnement juridique et social des personnes enfermées. Cette mission lui était confiée par l'État. Le gouvernement de Nicolas Sarkozy a souhaité en finir avec ce « monopole » et recourir aux appels d'offres publics.

© Yann Castanier/Hans Lucas





Frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole de Mellilla, territoire européen en Afrique, en juin 2015. Une triple barrière de barbelés, clôtures électriques et miradors tente d'empêcher les personnes migrantes d'entrer sur le sol européen.

Des dizaines de personnes sont mortes en tentant de traverser cette frontière.

© Elsa Tyszler

FACE À UNE EUROPE QUI SE BARRICADE

Dès le début des années 2000, l'Union européenne entreprend de mettre en place des politiques d'asile et d'immigration de plus en plus sécuritaires face à de supposées « menaces d'invasion ». Elle multiplie les accords de réadmission avec les pays d'origine ou de transit pour faciliter les expulsions, elle militarise le contrôle de ses frontières extérieures avec l'agence Frontex, et des murs physiques ou technologiques réapparaissent sur le sol européen. Face aux arrivées massives en 2014 et 2015, les pays européens s'avèrent incapables d'apporter des réponses communes à la hauteur des besoins des exilé·e·s, par manque de volonté politique et de solidarité. Le bilan de cette « crise des politiques migratoires » est politiquement, moralement et humainement très lourd.

2001

Création de Migreurop

Début 2008

La Cimade participe à une campagne européenne contre la directive Retour de l'UE

Janvier 2009

Début du projet régional de défense des droits des personnes migrantes dans les pays de transit (Loujna-Tounkaranké) regroupant dix ONG d'Afrique du Nord et de l'Ouest

Avril 2011

Mission conjointe avec le GADEM (organisation marocaine) à la frontière entre la Tunisie et la Libye

2013

Drame des mort-e-s en Méditerranée illustré par la tragédie de Lampedusa

2014

Campagne dans le cadre des élections européennes pour réclamer la fin des politiques migratoires sécuritaires

Début de déplacements importants d'exilé-e-s, notamment fuyant la guerre en Syrie, vers l'Europe et arrivé-e-s de plus en plus nombreux-ses en Grèce et en Italie

2015

Crise humanitaire et morale des politiques migratoires européennes face à l'arrivée de centaines de milliers d'exilé-e-s fuyant la guerre en Syrie et en Irak. Augmentation du nombre de mort-e-s sur les chemins de l'exil, incapacité des États européens à répondre aux enjeux de l'accueil.

Interpellation à plusieurs reprises des autorités françaises, notamment avec les Églises protestantes, pour une politique d'accueil des exilé-e-s moins frileuse et un partage des responsabilités entre pays européens

Septembre 2015

Choc international suite à la diffusion de l'image d'un enfant syrien mort sur une plage de Turquie. Dans la foulée, l'Allemagne ouvre ses portes à plus d'un million de personnes sur les routes des Balkans

Octobre 2015

Sommet de La Valette entre l'Union européenne et l'Union africaine pour contenir les mouvements migratoires en amont du territoire européen

2016

Accords UE-Turquie pour bloquer l'exode par la route des Balkans et de la Grèce

2016-2019

Échec des gouvernements européens à s'accorder sur des politiques d'accueil, renforcement des mesures répressives aux frontières, externalisation des contrôles, et soutien à la Libye

2018-2019

Criminalisation des sauvetages en mer par les ONG

2019

Campagne de sensibilisation dans le cadre des élections européennes

Des protestations qui s'internationalisent progressivement

Dans ce contexte européen mortifère, le service « Solidarités internationales » et le poste « Europe » (créé en 2013) vont intensifier leurs actions d'information, de plaidoyer et de mobilisation avec des partenaires européens et africains pour protester contre les conséquences des politiques migratoires européennes et pour appeler à des changements radicaux.



85

Avec des partenaires européens

La Cimade est l'une des associations fondatrices du réseau d'acteurs européens Migreurop créé en 2001, qui se consacre aux enjeux de la politique migratoire des pays européens. En 2008, l'association se mobilise contre la directive européenne Retour, qualifiée de « directive de la honte », puis participe à la campagne Frontexit avec le slogan « L'Europe en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente ». Des missions internationales d'observation et de veille sont réalisées sur des zones frontières tendues de l'espace Schengen, des actions de sensibilisation sur le drame des mort·e·s en mer sont menées avec le collectif Boats 4 People. À l'occasion des élections européennes de 2019, la Cimade a publié un manifeste avec des partenaires de quatre pays européens pour une autre politique d'accueil des personnes exilées et un rapport avec des propositions pour en finir avec le règlement Dublin.

De nouvelles actions en Afrique du Nord et de l'Ouest

Alertée sur la situation dramatique des migrant-e-s en transit vers l'Europe, au Maroc d'abord, puis dans la zone sahélienne, La Cimade met en place en 2009 le projet de partenariat Loujna-Tounkaranké pour la défense des droits des migrant-e-s dans les pays de transit, avec une douzaine d'associations d'Afrique du Nord et de l'Ouest. Ce projet co-financé par l'Agence française de développement a pour objectif de défendre les droits des personnes en migration, de renforcer les capacités des associations et de développer du plaidoyer. Le projet va progressivement se transformer en un réseau d'acteurs de la région prenant en main la gouvernance du collectif et des actions de terrain.

86



Travailler pour la paix en Israël et Palestine

Marquée par son identité chrétienne et son engagement pour les victimes de violences d'État, La Cimade a été très vite alertée sur le sort des populations palestiniennes réfugiées et soumises à l'occupation israélienne.

Poursuivant l'objectif de la construction d'une paix juste et durable, dans le respect du droit international, entre les deux peuples israélien

et palestinien, La Cimade a soutenu de nombreux partenaires sur le terrain jusque dans les années 2000. Puis, l'association a inscrit son engagement dans un travail de plaidoyer inter-associatif en France. En février 2014, elle a envoyé une mission d'enquête pour documenter les résistances des sociétés civiles israélienne et palestinienne contre le système d'occupation et publié des recommandations dans son rapport *L'avenir muré par l'occupation*.

Le collectif Loujna-Toungaranké rassemble des associations de la société civile d'Afrique et d'Europe afin de mieux protéger les droits des personnes migrantes sur la route de l'exil.

Dans le désert du Ténéré, au Niger, des migrants sont de retour de Libye, en 2009.

© Julien Brachet



Pour sensibiliser l'opinion et faire pression sur les décideurs et décideuses, La Cimade développe de nouveaux modes d'action, telles les actions de rue.

Manifestation des « Charter Awards » devant la préfecture de Bobigny en 2016.

© Olivier Picard



LA « BATAILLE DE L'OPINION » : UNE PRIORITÉ INCONTOURNABLE

Face à la montée de l'extrême droite et à la mise en œuvre de politiques migratoires de plus en plus restrictives, La Cimade choisit de renforcer son travail pour tenter de gagner la bataille de l'opinion publique. Communication, sensibilisation et plaidoyer deviennent des priorités pour freiner la lepénisation des esprits et des politiques publiques orientées vers le tri entre personnes réfugiées et personnes migrantes, l'expulsion à tout prix et l'exclusion.

Juin 2014

Campagne inter-associative pour réclamer le retour à la carte de résident-e de plein droit

Novembre 2014

Lancement par La Cimade de la campagne « Valeur ajoutée » pour attester que les personnes étrangères ne sont ni un problème ni une menace

Octobre 2015

Début du démantèlement de la Jungle de Calais et dispersion des migrant-e-s dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO) dans toute la France

Janvier et novembre 2015

Ondes de choc après les attentats terroristes à Paris

2017

En amont des élections présidentielle et législatives, et l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, publication d'un état des lieux des politiques migratoires et campagne d'affichage nationale

2018

Mobilisation contre la loi Asile et Immigration qui double la durée de la rétention et durcit les conditions d'accès à l'asile et à un titre de séjour.

Lancement de campagnes et pétitions contre l'enfermement des enfants en rétention, l'expulsion des personnes afghanes et le règlement Dublin

Une opinion inquiète et divisée

Les années 1980 sont marquées par la percée politique du Front national, mais également des gouvernements de plus en plus enclins à adopter des lois anti-migrant-e-s. Ainsi, les lois Pasqua puis Sarkozy dans les années 2000 vont considérablement réduire les possibilités pour les personnes migrantes de se faire régulariser et vont également marquer les esprits. Face à une opinion publique très divisée et une désinformation croissante, La Cimade s'engage dans des campagnes de communication et des actions de sensibilisation qui vont se traduire par exemple par la production d'une série de « Petits guides » pour un public large.





Le jeu « Parcours de migrant·e·s », conçu et réalisé par La Cimade, permet au public de mieux comprendre les obstacles et les difficultés vécus par les personnes migrantes et réfugiées.

© Alain Fabart

Des campagnes et des actions de communication font date : « Charter Awards », la campagne « Valeur ajoutée », ou contre l'enfermement des enfants en rétention. Le mouvement se mobilise dans la rue pour interpeller l'opinion avec de l'affichage sauvage avant les élections de 2017 ou avec le Code de la honte pendant l'examen de la loi de 2018.

Dès les années 2000, c'est aussi sur Internet que se joue la bataille des opinions. Investie sur le digital à travers son site, ses réseaux sociaux mais aussi ses actions de mobilisation en ligne, comme les pétitions, la Cimade élargit son champ d'influence. Elle est par ailleurs régulièrement citée dans les médias du fait de son expertise et de ses actions.

91

Du festival Migrant'Scène à la sensibilisation tous azimuts

Né en 2009 de l'initiative de bénévoles de la région Sud-Ouest, le festival Migrant'Scène devient le moment clé des actions de sensibilisation de La Cimade. Il permet de toucher un nouveau public, de rendre visibles les différentes problématiques liées aux migrations et aussi de mobiliser le mouvement au-dehors des permanences juridiques. Dans les années 2010, la sensibilisation se renforce au sein du mouvement : interventions en milieu scolaire, outils de sensibilisation comme les « Petits guides » ou le jeu « Parcours de migrant·e·s », et conférences permettent de toucher chaque année près de 50 000 personnes, dont de nombreux jeunes.





La machine infernale du règlement Dublin plonge des dizaines de milliers de personnes exilées dans l'errance et le dénuement. En 2019, La Cimade participe à une marche du collectif Stop Dublin à Paris.

© Bénédicte Fiquet/La Cimade



« Si nous voulons accueillir l'homme, la femme, l'enfant qui souffrent, nous le pouvons.

Seulement, dès que nous cessons d'y réfléchir, quelque chose nous en empêche. Quelque chose, en nous, ne le veut pas. Quelque chose ferme notre porte et notre cœur. Ce quelque chose, c'est notre vieille – et terriblement humaine – peur de l'autre. (...) Cet instinct n'est pas mauvais en lui-même. Il a bel et bien conservé notre espèce humaine tout au long de son histoire. (...) Tous ces gens, nous les avons accueillis pourtant. En raisonnant notre instinct de conservation. En lui expliquant, par exemple, que l'autre peut devenir une aide à son tour, un soutien à son tour, un Français à son tour. Et ce sont eux, tous ces réfugiés du XX^e siècle, jugés chaque fois trop nombreux, qui font, avec nous, la France d'aujourd'hui. »

Daniel Pennac dans *Eux, c'est nous* publié par Les éditeurs jeunesse avec les réfugiés au profit de La Cimade, Gallimard, 2015.



Face au projet de loi Asile et Immigration de Gérard Collomb, les équipes de La Cimade se mobilisent, comme à Marseille.

© La Cimade



La fermeture de la frontière franco-italienne à partir de 2015 s'accompagne chaque année de dizaines de milliers de refoulements de personnes étrangères. La solidarité s'organise dans les Alpes où les personnes étrangères sont obligées de prendre des risques pour traverser la frontière, été comme hiver. Des maraudes solidaires sont organisées notamment dans la région de Briançon.

Le collectif Tous migrants et Alpes Solidaires organisent en 2017 une cordée solidaire. Quelques mois plus tard, suite à une manifestation de solidarité, sept militantes, dont deux adhérentes de La Cimade, sont poursuivies en justice et condamnées par le tribunal de Gap.

© Jean Larive/MYOP

Ces regards portés sur des moments de l'histoire de La Cimade donnent à voir une association qui a été amenée à adapter en permanence ses actions en fonction des contextes et des enjeux. Sans jamais perdre son cap : « manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées » dans son champ d'intervention prioritaire qui est la défense de la dignité et des droits des personnes réfugiées et migrantes.

La force de ses valeurs fondatrices, enracinées dans une histoire riche et singulière, a inspiré et soutenu des générations d'équipières et d'équipiers bénévoles et salarié·e·s.

Celles et ceux qui continuent d'écrire cette histoire sont conscient·e·s que les questions migratoires soulèvent des enjeux cruciaux dans nos sociétés contemporaines. Ces enjeux immenses appellent des réponses de résistance et de promotion d'une autre vision pour l'avenir. Résistance à l'inhumanité de politiques de plus en plus sécuritaires au prix d'un recul de l'accès effectif aux droits ; résistance à la montée de courants nationalistes et xénophobes qui sapent le socle des valeurs de nos sociétés.

Un autre avenir est possible
en réinvestissant le thème de l'hospitalité
comme un droit à construire, comme une
boussole pour les politiques publiques,
comme une pratique éthique des relations
à « l'Autre ». Seul cet avenir pourra bâtir
une société vivable pour toutes et tous.

Coordination éditoriale

Geneviève Jacques et Vincent Brossel avec
un groupe d'étudiant·e·s de Sciences-Po
Paris : Mélodie Sionneau, Daniel Aguetzaz
Vilchez, Marine Garnier, Juliette Hennon,
Nora Eguienta

Directeur de publication

Christophe Deltombe, 91 rue Oberkampf,
75011 Paris - infos@lacimade.org

Conception graphique sous logiciels libres
www.figureslibres.cc

Impression : Prenant



Références

- *La Cimade et l'accueil des réfugiés*, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2013
- *Les clandestins de Dieu*, Fayard, 1968
- Anne Boitel, *Des camps de réfugiés aux centres de rétention : La Cimade*, Thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, Université d'Aix-Marseille, 2016
- André Jacques, *Madeleine Barot, une indomptable énergie*, Cerf-Labor et Fides, 1989
- Charles Harper, William Nottingham *Opération Angola*, L'Harmattan, 2017
- Livret *Une histoire de La Cimade 1939-2009*
- Rapports d'activité de La Cimade

Archives

- La contemporaine - Bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains - Université Paris Nanterre
- Fonds documentaire et photos de La Cimade, avec la collaboration du service Archives

ISBN : 978-2-900595-57-2

Prix : 5 euros

boutique.lacimade.org

80
ans

D'ENGAGEMENT
DE MOBILISATION

Association de solidarité active, La Cimade agit

pour les droits et la dignité des personnes
réfugiées et migrantes grâce à un mouvement
de 2 500 bénévoles et plus de 100 salarié-e-s

en métropole et en outre-mer. La Cimade
accompagne, héberge et défend plus de
110 000 personnes étrangères chaque année,

et intervient en centre de rétention et en prison.

Elle informe et sensibilise sur les enjeux liés
aux migrations.

DE CONVICTIONS
D'ACCUEIL
DE SOLIDARITÉ
DE COMBATS
DE COURAGE

www.lacimade.org